



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

CIMM • NUMÉRO 018 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 7 juin 2016

—
Président

M. Borys Wrzesnewskyj

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le mardi 7 juin 2016

•(1105)

[Traduction]

Le président (M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.)): Bonjour. Conformément à l'article 108(2) et à la motion adoptée par le Comité le 8 mars, le Comité reprend son étude touchant l'initiative du gouvernement fédéral visant la réinstallation des réfugiés syriens au Canada.

Nous recevons aujourd'hui M. Brian Dyck, coordonnateur du programme national de migration et de réinstallation du Comité central mennonite du Canada; le révérend Majed El Shafie, fondateur et président de One Free World International; et, en raison d'un changement, Mme Leslie Emory, directrice du conseil d'administration de l'Ontario Council of Agencies Serving Immigrants.

Bienvenue. Chaque intervenant aura sept minutes pour présenter son exposé initial.

Monsieur Dyck, nous commençons par vous.

M. Brian Dyck (coordonnateur du programme national de migration et de réinstallation, Comité central mennonite du Canada): Merci, monsieur le président, de me donner l'occasion aujourd'hui de venir vous parler des efforts que nous déployons pour réagir à la crise syrienne. Le parrainage privé de réfugiés par le Canada a été un volet important du programme d'immigration humanitaire du Canada, et il est important de comprendre comment il a joué dans le contexte actuel de la réinstallation des réfugiés au Canada.

Le Comité central mennonite a été le premier organisme non gouvernemental à signer un accord de parrainage en mars 1979. Nous avons continué à participer au travail de réinstallation des réfugiés, de concert avec l'Église mennonite et l'Église de la fraternité chrétienne du Canada, et d'autres partenaires au fil des ans, pour faire venir des dizaines de milliers de réfugiés au Canada. Nous avons également participé à des initiatives de secours, de développement et de consolidation de la paix partout dans le monde.

Nous sommes engagés aujourd'hui dans la plus grande de toutes les opérations que nous avons menées au cours de nos 96 ans d'existence. À partir des dons de nos commanditaires et des subventions du gouvernement du Canada, pour lesquels nous sommes très reconnaissants, et d'autres sources de financement, nous avons dépensé 35 millions de dollars US pour exécuter des programmes de soutien aux personnes déplacées au Moyen-Orient, et environ la moitié de cette somme a servi à aider des personnes déplacées se trouvant toujours en Syrie.

C'est au début de l'an dernier, en 2015, que nous avons commencé à envisager de faire davantage la promotion de la réinstallation des Syriens et des Irakiens. Nous avons dressé des plans pour sensibiliser les gens au sujet de la réinstallation et du rôle de la réinstallation. Ensuite, en septembre, lorsque la photo d'Alan Kurdi a fait le tour

des médias sociaux, nous avons laissé de côté notre campagne de sensibilisation, car nos bureaux étaient inondés d'appels téléphoniques et de courriels auxquels il fallait répondre.

Notre réaction, en tant que signataire d'entente de parrainage, a pris trois grandes formes.

Premièrement, avec d'autres signataires, nous sommes souvent les premières personnes vers qui les gens se tournent pour obtenir de l'information sur les réfugiés et la situation des réfugiés en général. Notre personnel des provinces dans lesquelles nous travaillons, de la Colombie-Britannique à l'Ontario, a organisé d'innombrables soirées d'information pour un public plus nombreux que jamais auparavant. Les gens voulaient en savoir plus. Ils voulaient savoir ce qu'ils pouvaient faire.

Deuxièmement, une fois les groupes mis sur pied, nous leur avons expliqué tout ce qu'il fallait savoir sur les engagements qu'ils prenaient relativement à la réinstallation et nous les avons aidés à faire des jumelages, souvent dans le cadre du programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas mis en place par le gouvernement. Nous avons également travaillé avec des gens du Canada dont des membres de la famille étaient des réfugiés pour les aider à remplir les formulaires de demandes de parrainage et à les transmettre au gouvernement du Canada, un processus plus compliqué.

Troisièmement, nous avons aidé ces groupes, une fois que les réfugiés ont commencé à arriver, à régler toutes sortes de détails et à passer leurs premières journées complètes à aider quelqu'un à s'installer dans une nouvelle maison.

Ce processus présente certains défis. Pour commencer, nous devons arriver à répondre aux demandes de nos membres et de tous ceux qui veulent travailler avec nous. Nous avons reçu un si grand nombre de nouveaux groupes, qui s'ajoutaient aux groupes avec lesquels nous avons toujours travaillé, au fil des ans, et ils ont été nombreux à devoir passer par une dure période d'apprentissage. C'était un défi.

Ensuite, il était difficile d'obtenir toujours des réfugiés du programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas. Il y a au Canada des centaines de groupes qui attendent toujours de pouvoir faire quelque chose, et le nombre de réfugiés que les bureaux des visas peuvent désigner est limité. Toutefois, cette situation a eu un résultat positif, c'est-à-dire que des groupes se sont adressés à nous pour savoir qui d'autre ils pouvaient aider. C'était magnifique; l'an dernier, le seul Comité central mennonite a présenté 10 fois plus de demandes de parrainage que d'habitude, et cela ne concerne pas seulement des Syriens et des Irakiens; de nombreuses autres populations en ont profité.

Ensuite, le rythme frénétique des arrivées, au plus fort de ce mouvement, était presque impossible à suivre, et nous devions nous assurer que les gens responsables obtenaient l'information nécessaire sur les arrivées. De plus, certains réfugiés du programme mixte des réfugiés désignés avaient des besoins élevés. Il nous a été très difficile de trouver toutes les ressources nécessaires, mais nous l'avons fait, et il semble maintenant que tout va encore bien.

Pour la suite, je crois que nous devons garder l'oeil sur un certain nombre de choses. Premièrement, nous voulons nous assurer que l'aide versée à cette population de réfugiés ne l'est pas au détriment d'autres populations. Nous avons entendu le gouvernement dire qu'il voulait continuer à traiter les dossiers en retard, pour les autres populations du monde, où il y a des gens qui peuvent attendre jusqu'à cinq ans, parfois plus, qu'une décision soit prise.

Ensuite, nous prévoyons que les réfugiés syriens, comme d'autres populations, voudront aussi parrainer d'autres personnes. C'est à nous qu'ils demanderont comment s'y prendre pour faire venir ici les membres de leur famille. Nous devons aussi penser à cela. Nous devons nous assurer, dans les années à venir, que cela sera intégré à la réflexion sur les niveaux d'immigration.

Enfin, nous devons nous assurer que la réinstallation des réfugiés, dans ce contexte, ne prend pas toute la place; il faut replacer cela dans le contexte de tout ce qui se passe ailleurs. Notre Comité croit que, bien que la réinstallation joue un rôle important pour soulager les souffrances et que c'est bon pour le Canada et pour les hôtes de ces réfugiés, qui offrent du soutien, il est important de nous assurer de ne pas perdre de vue les causes profondes de la migration forcée; il est important de veiller à ces aspects dans le contexte de la diplomatie, de la consolidation de la paix, des secours et du développement.

Merci.

• (1110)

Le président: Merci, monsieur Dyck.

Révérend El Shafie, vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

Merci.

Rév. Majed El Shafie (fondateur et président, One Free World International): Monsieur le président, mesdames et messieurs, merci de me recevoir ici aujourd'hui.

Le 2 septembre 2015, le monde en se réveillant a eu sous les yeux la photographie d'un petit enfant nommé Alan Kurdi qui gisait au bord de l'eau, le visage enfoui dans le sable. C'est à ce moment-là que le reste du monde a commencé à réagir, à faire quelque chose pour les réfugiés, même si cela faisait quatre ans que les gens savaient ce qui se passait. La photo d'Alan Kurdi ne marquait pas le début de quelque chose.

L'organisme One Free World International travaille sur le terrain auprès de différents groupes de réfugiés, depuis 13 ans, en Afghanistan, au Pakistan, en Irak et en Syrie. Le mois prochain, nous irons avec quelques députés dans la région de Kobané et de Soleimani pour qu'ils voient la situation sur le terrain, car il ne faut pas seulement aider les réfugiés ici, il faut aussi les aider là-bas.

Un des députés qui ont déjà fait cette visite avec nous, M. Brad Butt, est assis derrière moi, je voulais le souligner. Depuis un an environ, on parle de la crise des migrants, c'est ainsi que les médias l'ont étiquetée, mais je ne suis pas du tout d'accord. Ce ne sont pas des migrants. Ce sont des réfugiés. Ce sont des réfugiés légitimes, et c'est ainsi que nous devrions les appeler, non pas des migrants. Ils n'ont pas quitté leur pays parce qu'ils l'avaient décidé. Ils ont été forcés de quitter leur maison.

Avant de parler de la réinstallation des réfugiés ici, au Canada, nous devrions de toute évidence parler d'emplois, d'éducation, d'accès aux soins de santé. Il y a des choses bien plus importantes dont il faut nous occuper, avant d'en arriver là, avant même d'envoyer des avions chercher les réfugiés pour les amener au Canada. Il y a beaucoup d'enjeux dont il faut discuter.

La première étape, ce serait de discuter de la source du problème. Si l'on n'en parle pas, je puis vous assurer qu'il y aura encore d'autres réfugiés. Peu importe combien de réfugiés le Canada accueillera, il y en aura toujours davantage. Il ne s'agit pas des 25 000 réfugiés qui ont été accueillis ici, au Canada; il s'agit de cinq millions de réfugiés qui sont dispersés un peu partout au moment où l'on se parle. Si l'on ne s'attaque pas au problème en Syrie, en Irak, ce dossier ne sera pas réglé. Il faut nous attaquer à la source du problème, avec la collectivité internationale, en tant que Canadiens, en tant que pays membre de l'OTAN; c'est la seule façon de mettre fin à cette crise des réfugiés.

La deuxième étape serait de créer des zones vertes. Nous avons travaillé en très étroite collaboration avec les réfugiés, dans ces endroits. Un grand nombre de réfugiés nous ont dit qu'ils ne voulaient pas quitter leur maison. Peu importe ce que vous en pensez, de nombreux réfugiés ne veulent pas quitter leur maison. Ils veulent rester dans des zones protégées par les troupes de l'OTAN, par les troupes de l'ONU, ce qu'on appelle des zones vertes, afin de pouvoir retourner chez eux, s'ils le veulent, à la fin de la guerre. Nous devons comprendre qu'il n'est pas facile de quitter sa maison, ses racines, sa langue, ses amis, son quartier. Un grand nombre de ces personnes préféreraient de loin rester chez elles, mais dans une zone protégée qu'on appelle une zone verte.

En ce qui concerne la troisième étape, la première réinstallation, je dois d'abord avoir une réponse à ma question. Je n'ai aucune idée de la raison pour laquelle des pays comme l'Arabie saoudite, le Qatar, le Koweït, les Émirats arabes unis ou Dubaï n'accueillent absolument aucun réfugié. Tout le monde parle de l'Europe, du Canada et des États-Unis, mais ces pays arabes et musulmans sont riches, parlent la même langue, partagent des traditions et une culture et ils rient aux mêmes blagues. Si je vous racontais une blague égyptienne, aucun d'entre vous ne rirait. Le fait est que nous devons nous poser la question, nous devons chercher à savoir et nous devons demander à la collectivité internationale pourquoi aucun de ces pays arabes et musulmans n'accueille de réfugiés et n'essaie d'aider sur le terrain.

• (1115)

Le processus régional de réinstallation dont nous parlons, les réfugiés que j'appelle les élus, ceux que nous avons choisis, est le résultat du travail que nous avons fait sur le terrain. La plupart des 25 000 réfugiés syriens que le Canada a accueillis sont des musulmans sunnites. Je tiens à préciser que je n'ai aucun problème avec les musulmans sunnites.

Écoutez, j'ai fait de la prison. J'ai été torturé en raison de ma foi, chez moi, en Égypte, et je ne peux pas utiliser le langage de la rectitude politique. Je vais vous parler avec honnêteté.

Le problème n'est pas le fait que la plupart, sinon la totalité de ces 25 000 réfugiés sont sunnites. Je n'ai aucun problème avec les sunnites, mais la question que je me pose est celle-ci: pourquoi est-ce qu'aucun de ces réfugiés n'appartient à ce que nous appelons la minorité vulnérable? Pourquoi n'y a-t-il aucun chrétien? Pourquoi n'y a-t-il aucun yézidi? Pourquoi n'y a-t-il aucun ismaélien? Pourquoi n'y a-t-il aucun musulman chiite? Pourquoi n'y a-t-il aucun druze?

Si c'était le gouvernement conservateur qui était au pouvoir, aujourd'hui, et qu'il avait fait venir 25 000 chrétiens, on en entendrait constamment parler. En vérité, je ne serais même pas satisfait si les 25 000 réfugiés qui sont arrivés ici étaient tous chrétiens, étant donné qu'il y a toujours plus de minorités vulnérables qui ont besoin d'aide.

Nous devons aider les minorités les plus vulnérables. Nous ne pouvons pas, dans ce dossier, être politiquement corrects, et nous ne pouvons pas compter uniquement sur le Haut Commissariat pour les réfugiés ou sur les Nations unies. Il y a sur le terrain bien d'autres organisations sur lesquelles nous pouvons nous appuyer, qui peuvent nous aider. Nous devons agir avec équité.

Lorsque les réfugiés arrivent, ils ont bien des défis à relever. Les intervenants de One Free World International ont mis sur pied un projet, aujourd'hui terminé, pour plus de 600 familles venues ici de Syrie. Nous avons réalisé un projet selon lequel d'anciens réfugiés venaient travailler auprès des nouveaux réfugiés. Nous avons pu ainsi jeter des ponts entre des réfugiés déjà établis ici et les nouveaux réfugiés qui venaient d'arriver.

Le président: Révérend El Shafie, il vous reste 15 secondes.

Rév. Majed El Shafie: En 15 secondes, je ne veux pas que vous croyiez que je suis contre les immigrants. Je ne veux pas que vous croyiez que je suis contre les Syriens, quelque chose du genre. J'ai moi-même été un réfugié. Je suis arrivé ici il y a 13 ans. J'ai mangé avec les réfugiés. J'ai bu avec les réfugiés, j'ai saigné avec les réfugiés. Mais, avec tout le respect que je vous dois, rien n'est à mes yeux plus important que la sécurité qu'offre le Canada et l'équité de notre processus. Je suis ici pour les réfugiés.

Merci, monsieur.

Le président: Madame Emory, vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

Mme Leslie Emory (directrice du conseil d'administration, Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI)): Bonjour, mesdames et messieurs les membres du Comité, et merci beaucoup de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

L'organisme Ontario Council of Agencies Serving Immigrants, l'OCASI, représente l'ensemble des organisations de l'Ontario qui offrent des services aux immigrants et aux réfugiés. Nous comptons à l'échelle de la province plus de 230 organismes membres.

L'OCASI appuie la décision du gouvernement d'assurer la réinstallation de 25 000 réfugiés syriens au Canada. En fait, avec 10 de nos organisations cadres soeurs du Canada, nous avons émis, en décembre 2015, un communiqué de presse pour confirmer le soutien du secteur national des services aux immigrants et aux réfugiés à l'égard de cette initiative.

Nous sommes fiers de la façon dont notre secteur s'est mis à la tâche pour relever le défi, ce qui a parfois coûté cher, personnellement, aux nombreux travailleurs de première ligne qui ont fait plus que leur part. L'OCASI reconnaît qu'il y a eu partout des défis à relever, y compris pour notre propre secteur, et que certains aspects de notre mode de prestation de programmes et de notre structure devraient peut-être être consolidés.

Malgré tous les défis, nous croyons que cette expérience a mis notre force en lumière. Elle a montré la valeur de ce que nous faisons: premièrement, par les services et les programmes; deuxièmement, par le renforcement de la capacité et du leadership des collectivités; et troisièmement, par le soutien aux personnes et aux familles qui entreprennent de devenir des Canadiens.

En septembre 2015, nous avons de concert présenté un ensemble de recommandations sur la façon dont le Canada devait réagir à la

crise des réfugiés syriens. Nous croyons que ces recommandations sont toujours pertinentes, et davantage encore aujourd'hui. Je vais parler de quelques-unes de ces recommandations.

La première vise l'amélioration des admissions axées sur la famille. Il faudrait élaborer des mesures flexibles, par exemple des permis de résident temporaire pour les Syriens qui ont de la famille au Canada. Nous avons recommandé que 10 000 réfugiés parrainés par le gouvernement soient accueillis au pays avant la fin de 2015, et nous sommes heureux de voir que le gouvernement en a accepté davantage. Toutefois, le fait que le gouvernement ait fermé ses portes après avoir atteint cette cible de 25 000 réfugiés nous a laissé un goût amer et a compromis la bonne volonté du public canadien. L'annonce du rétablissement de ces ressources nous a ravis.

En ce qui concerne le parrainage privé de Syriens, le gouvernement a soutenu les efforts des répondants privés, y compris en rétablissant un accès complet au programme fédéral de santé intérimaire pour les réfugiés parrainés par le secteur privé. La possibilité que les frais médicaux soient élevés n'a plus un effet dissuasif sur les répondants. Toutefois, on pourrait en faire beaucoup plus. Nous devrions en particulier simplifier les procédures administratives du parrainage et accélérer le traitement des demandes.

Le gouvernement devrait consacrer beaucoup plus de ressources, humaines, financières et logistiques, pour mettre en oeuvre ces recommandations. Il devrait en particulier affecter davantage de ressources au traitement et verser des ressources supplémentaires aux bureaux des visas à l'étranger de façon à accélérer l'arrivée des réfugiés. Le gouvernement devrait alléger la charge de travail des bureaux de visas en transférant une partie du traitement qui se fait à l'étranger à un bureau au Canada. Le gouvernement devrait également continuer à afficher sur son site Web des informations à jour et créer une ligne d'urgence qui fournirait de l'information et faciliterait le traitement. À l'heure actuelle, une bonne partie du travail d'information retombe sur les épaules des organisations communautaires et d'autres groupes qui n'ont pas toujours les ressources nécessaires pour le faire.

Au sujet de l'importance de répondre aussi aux autres réfugiés, nous demandons instamment au Comité de recommander que les besoins des autres réfugiés soient également pris en compte, y compris les nombreux réfugiés de l'Afrique subsaharienne qui se retrouvent dans une situation précaire au Moyen-Orient et en Europe. Ils devraient avoir droit aux mêmes attentions que les réfugiés syriens.

En plus de la réinstallation des réfugiés, il y a un besoin urgent d'assurer le suivi de la réunification des familles, tant pour les réfugiés syriens que pour les réfugiés d'autres pays.

L'OCASI estime qu'il faudra porter attention à d'autres priorités, à l'avenir. Les Canadiens ont ouvert leur coeur, leur esprit, leur maison et leur collectivité pour faire de la place au nombre élevé de gens qui voulaient participer à la réinstallation de réfugiés. Il faudrait que le gouvernement les soutienne.

L'expérience de la réinstallation a fait comprendre aux intervenants du secteur des services aux immigrants et aux réfugiés qu'il reste de nombreux défis à relever et de nombreuses lacunes à combler, par exemple l'absence de systèmes de coordination officiels, y compris pour la prestation des services et la gestion des cas.

• (1120)

Nous voyons plusieurs choses à améliorer, y compris le besoin que le financement soit versé plus rapidement, qu'il y ait davantage de ressources et d'information pour soutenir le travail, et une amélioration des communications entre le gouvernement et le secteur, à tous les niveaux.

En Ontario, nous devons remercier le gouvernement provincial, qui a pris un engagement en matière de financement plusieurs mois avant le gouvernement fédéral, ce qui a permis à de nombreuses organisations de service de se préparer. Les compressions budgétaires faites pendant six ans par le gouvernement fédéral, en ce qui concerne la réinstallation, ont eu un effet déplorable sur le secteur, touchant ces capacités, en particulier son personnel formé et expérimenté.

L'initiative de réinstallation des réfugiés syriens a mis en relief un besoin critique d'investissement dans les logements sociaux et le besoin d'élaborer une stratégie et un plan d'action national en matière de logement. Elle a également mis en relief la nécessité d'une stratégie de réduction de la pauvreté, ce qui suppose entre autres une augmentation du montant des prestations d'aide sociale, du revenu mensuel accordé aux réfugiés parrainés par le gouvernement. Elle a aussi mis en relief la nécessité de subventions au loyer.

Nous vous demandons de recommander au gouvernement de mettre fin immédiatement au programme de prêt pour le transport, qui ne sert qu'à appauvrir davantage un groupe de gens qui sont déjà aux prises avec d'importants problèmes financiers.

L'initiative de réinstallation des réfugiés syriens a mis en relief la nécessité d'offrir des services à l'enfance peu coûteux et pertinents, davantage de cours de langue pour des apprenants de différents niveaux et d'offrir ces services à des heures différentes, au-delà des heures de classe normales et dans bien plus d'endroits.

Le président: Madame Emory, il vous reste 15 secondes.

• (1125)

Mme Leslie Emory: Enfin, cette expérience a fait ressortir le besoin continu d'éduquer le public pour qu'il ne soit plus islamophobe, xénophobe et raciste. Nous sommes heureux que la Ville de Toronto, la province et d'autres intervenants comme la Croix-Rouge aient pris la peine de raconter l'autre version de l'exclusion. Le gouvernement fédéral doit aussi faire des efforts pour lancer une campagne d'éducation publique sur les programmes humanitaires et d'aide aux réfugiés du Canada.

Le président: Merci.

Monsieur Tabbara, s'il vous plaît, pour sept minutes.

M. Marwan Tabbara (Kitchener-Sud—Hespeler, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à vous tous de vous être présentés. Merci de tout le travail que vous faites et que vous continuez de faire. Notre Comité tient à vous remercier de tout le travail acharné que vous faites.

Monsieur Dyck, j'aimerais vous poser quelques questions sur le Comité central mennonite. Dans ma région, la région de Waterloo, vos membres ont fait un travail énorme. C'est le groupe qui en a fait le plus pour les réfugiés syriens, travaillant avec toutes sortes d'organismes différents pour les aider à s'intégrer ici, au Canada, et dans notre région. J'ai donné un coup de main dans un certain nombre de campagnes de financement, où le Comité central mennonite cherchait de l'aide pour parrainer une famille de réfugiés syriens.

Avez-vous des histoires de réussite à nous exposer? Comment votre Comité a-t-il réussi à établir ces réseaux et à intégrer si bien les réfugiés qui viennent dans nos régions? Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

M. Brian Dyck: Merci beaucoup de me poser cette question.

Nous avons du personnel dans les cinq provinces avec lesquelles nous travaillons, et il travaille dur pour établir des liens, dans la collectivité avec nos membres, les membres qui sont naturellement membres de l'Église mennonite et de l'Église de la fraternité chrétienne. Nous avons d'étroites relations avec eux, dans tout ce que nous faisons, et je crois que c'est là-dessus que nous nous appuyons.

Dans des collectivités comme Kitchener-Waterloo, nous sommes très présents. Lorsqu'il se passe quelque chose, les gens viennent nous voir et nous demandent ce qu'ils peuvent faire. Je crois que les gens viennent à nous en raison de notre réputation.

En Ontario, en particulier, nous avons une personne qui travaillait avant septembre à la réinstallation des réfugiés. Je crois qu'il y a aujourd'hui quatre personnes qui travaillent sur ce dossier, dans toute la province. Nous avons dû ajouter du personnel aussi dans les autres provinces.

Ce sont ces liens directs avec la collectivité qui sont importants: nous pouvons nous assurer que les problèmes sont réglés dès qu'ils se présentent et que nous pouvons nous acquitter des engagements que nous avons pris, à titre de signataire d'une entente de parrainage, pour nous assurer que la réinstallation se passe bien au cours des 12 mois que dure cet engagement.

Mais l'engagement va en général plus loin, étant donné les relations qui sont construites. C'est vraiment l'une des forces du programme de parrainage par le secteur privé. Il ne s'agit pas seulement de réinstaller des réfugiés, de les transporter de là-bas à ici. Il s'agit de construire une collectivité, une collectivité qui perdurera.

J'ai participé dimanche à un événement qui se tenait ici, à Ottawa-Gatineau, qui commémorait la médaille Nansen que des Canadiens ont reçue, il y a 30 ans. C'était un événement important. Il avait été organisé en l'honneur des Indochinois, des Asiatiques du Sud-Est, arrivés ici. Nous voyons que c'est une collectivité très importante, aujourd'hui, au Canada et qu'elle participe à la réinstallation des réfugiés. Je crois que c'est bien là l'essentiel. Il s'agit de bâtir l'avenir du Canada.

M. Marwan Tabbara: Merci beaucoup.

J'aimerais partager mon temps avec M. Ehsassi.

J'ai une question de plus, pour M. El Shafie.

J'ai bien aimé votre témoignage, et je comprends que vous dites que la situation ne disparaîtra pas s'il n'y a pas dans ces régions de stabilité et de sécurité. Il est d'une importance critique d'assurer la stabilité dans cette région volatile.

Pendant votre témoignage, vous avez dit qu'il y avait beaucoup de musulmans sunnites qui venaient ici. J'aimerais mentionner qu'il y a beaucoup de gens qui sont parrainés par le secteur privé. Si les répondants sont arméniens, ils vont parrainer les chrétiens arméniens. Il y a des familles qui parrainent d'autres familles de l'étranger, dans le cadre du programme de parrainage par le secteur privé, qui n'ont aucune religion en particulier. Je crois que cet aspect vous a échappé. Je ne crois pas que nous devrions continuer à regrouper des gens, des sectes religieuses. Il y a beaucoup de gens qui sont spirituels sans être religieux, il y a aussi des athées, qui viennent d'un milieu musulman ou chrétien, comme leur nom de famille le révèle, mais qui ne pratiquent peut-être pas. Je crois que vous ne l'avez pas souligné.

Vous pourriez peut-être commenter cela.

• (1130)

Rév. Majed El Shafie: Tout à fait. Merci de votre commentaire.

En ce qui concerne le parrainage par le secteur privé, les répondants appartiennent à presque toutes les religions qui existent ici au Canada. Des mosquées participent au parrainage du secteur privé, des églises aussi. C'est tout à fait correct.

Je ne parlais pas du parrainage par le secteur privé. Je parlais du parrainage par le gouvernement. Il est important que nous comprenions que de nombreux groupes n'ont pas la possibilité de recourir au parrainage par le secteur privé, je pense par exemple à la collectivité yézidie, les yézidis ne forment pas une très grande communauté, ici, au Canada. Il n'y a pas de temples yézidis au Canada. Cette situation fait des yézidis des gens encore plus vulnérables, puisqu'ils ne peuvent compter ici sur aucune collectivité qui pourrait les soutenir ou les parrainer dans le cadre du programme de parrainage par le secteur privé.

Ce qu'il est important de savoir au sujet du parrainage dans le secteur privé, c'est qu'il est l'oeuvre de particuliers ou d'organisations. Ce dont je parle, c'est du fait que le gouvernement prend des mesures pour protéger les gens les plus vulnérables. Peu importe qui sont ces gens vulnérables. Peu importe qu'ils soient musulmans, sunnites ou chiïtes. Par exemple, l'an dernier, 70 ismaéliens ont été tués en Syrie. Personne n'en a rien su. La collectivité ismaélienne fait aussi du parrainage par le secteur privé, et les ismaéliens sont nombreux à faire venir des membres de leur famille. Mais faire venir 25 000 personnes d'une seule collectivité, d'un seul secteur — il faudrait, à mon avis, qu'il y ait un équilibre. Il faudrait voir une relation équilibrée entre notre gouvernement et les groupes les plus vulnérables. C'est ainsi que je vois les choses.

Merci.

M. Marwan Tabbara: Je donne le reste de mon temps à M. Ehsassi.

M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): Bon. D'abord, j'aimerais...

Le président: Il vous reste cinq secondes.

M. Ali Ehsassi: Oh, excusez-moi.

Le président: Madame Rempel, les sept prochaines minutes sont à vous. Allez-y, je vous prie.

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. El Shafie.

Le gouvernement a dit qu'il n'utilise pas l'appartenance à un groupe religieux ou à une minorité ethnique comme critère; il refuse d'accorder la priorité à certains réfugiés. Des représentants du ministère nous ont informés du fait que, dans la cohorte traitée

jusqu'à présent — et je crois que c'est ainsi qu'on a formulé la chose —, il y avait neuf dossiers de Yézidis.

Puisque le Canada est un pays laïque, certains d'entre nous ne comprennent pas ce que c'est de vivre dans une région où les différences religieuses peuvent conduire à la guerre. Pouvez-vous, donc, nous dire franchement si, selon vous, le Canada a priorisé efficacement les personnes qui sont le plus à risque? En tant que personne qui a été torturée et condamnée à mort à cause de votre religion, pouvez-vous nous dire pourquoi il est important de ne pas se fermer les yeux sur cela?

Rév. Majed El Shafie: Jusqu'ici, je comprends... Je ne vais pas essayer d'être politiquement correct. Je comprends que le premier ministre essaie de tenir sa promesse électorale de faire venir 25 000 personnes ici au Canada. Je comprends qu'il essaie, mais il ne s'agit pas de simplement tenir une promesse. Il est question de sauver les personnes qui sont le plus vulnérables et qui ont le plus besoin d'être protégées à l'heure actuelle.

Notre organisation s'est même rendue sur le territoire de l'État islamique et a réussi à secourir entre 300 et 400 filles yézidies. Certaines de ces filles n'étaient âgées que de 9 ans, et elles se faisaient violer 20 fois par jour. C'est la vérité.

L'hon. Michelle Rempel: Donc, diriez-vous que le gouvernement a failli...

Rév. Majed El Shafie: Oui, le fait que le gouvernement ne les a pas aidés représente un échec monumental, absolument, et cela m'amène à mon prochain point.

Le gouvernement a traité neuf dossiers de Yézidis, mais qu'est-ce que cela représente, neuf cas? Comment cela peut-il aider une communauté qui fait face au génocide?

Avec tout le respect que je vous dois, le fait que je doive m'asseoir et vous convaincre que ce qui arrive aux chrétiens et aux yézidis en Irak et en Syrie est bien un génocide, et que nous soyons encore en train d'en débattre, même après que l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis l'ont reconnu, est un signal d'alerte à lui seul.

L'hon. Michelle Rempel: Souvent, lorsqu'on aborde ce sujet, on nous accuse d'être xénophobes ou intolérants envers la religion. Je dirais que ce n'est pas le cas. Je crois que notre pays a la responsabilité de faire en sorte de protéger les personnes les plus vulnérables.

Croyez-vous qu'une discussion sur ce sujet fait de nous des xénophobes?

Rév. Majed El Shafie: Ce n'est pas mon avis. Tant que la discussion est honnête et saine et que nous entendons tous les points de vue... Pour être parfaitement honnête, il faut comprendre que nous sommes aux prises avec un très grave problème au Canada: la rectitude politique. C'est le cancer qui ronge notre société canadienne. C'est vrai. C'est le problème auquel nous faisons face. La vérité, c'est que notre rectitude politique ne pourra jamais sauver cette fillette yézidie qui se faisait violer neuf fois par jour.

• (1135)

L'hon. Michelle Rempel: Merci.

Monsieur Dyck, madame Emory, vous avez tous deux évoqué le fait que nous devons répondre aux besoins des autres réfugiés. Très rapidement, croyez-vous qu'on ne répond pas de façon équitable aux besoins des autres réfugiés qui viennent d'autres parties du monde, ou alors qu'on ne leur accorde pas un niveau de priorité adéquat, vu les efforts déployés aux fins de l'initiative pour les réfugiés syriens?

M. Brian Dyck: Je vous remercie d'avoir posé la question.

Je crois qu'on fait des efforts, et j'ai eu des discussions avec le ministère de l'Immigration à propos de ses projets à ce chapitre. Il a effectivement des projets. Actuellement, il travaille sur les arriérés de demandes provenant de nombreuses missions africaines. Nous espérons que cet aspect sera pris en considération dans les plans des niveaux d'immigration pour 2017, 2018 et 2019.

L'hon. Michelle Rempel: Je veux préciser davantage: le gouvernement a dit que les autres cohortes de réfugiés n'étaient pas traitées différemment, qu'il n'y avait pas d'incidence à ce chapitre. Selon vous, y a-t-il eu un impact sur les autres cohortes de réfugiés?

M. Brian Dyck: D'après ce que j'ai vu au chapitre de l'arrivée de réfugiés cette année, beaucoup de gens venaient de missions en Afrique. Les nouveaux dossiers ne sont pas traités à cause des arriérés, mais on espère que la situation s'améliorera au cours de l'année à venir.

L'hon. Michelle Rempel: Madame Emory, pouvez-vous aussi répondre à la question? N'oubliez pas que nous préparons un rapport pour tenter de régler cette question et que votre franchise sera appréciée.

Mme Leslie Emory: Une chose qui me vient à l'esprit, certainement, c'est le fait que les coûts de transport sont assurés pour les Syriens, mais pas pour les autres réfugiés. Il s'agit d'un facteur important qui a une grande incidence.

L'hon. Michelle Rempel: À propos du coût, le gouvernement avait affirmé pendant la campagne électorale que le coût de l'initiative visant les réfugiés syriens coûterait au total 250 millions de dollars. Actuellement, le coût s'élève à près de 1 milliard de dollars.

J'ai lu le rapport que vous avez publié en février. Dans votre rapport, vous mentionnez que la capacité d'offrir une formation linguistique, des services de santé mentale, entre autres, est limitée. Vous demandez des ressources supplémentaires, vous voulez que d'importantes sommes d'argent soient injectées dans l'initiative.

Selon vous, le gouvernement a-t-il évalué les coûts et préparé le budget de façon appropriée? Nous voulons tous aider cette cohorte lorsqu'elle arrive au Canada, mais croyez-vous qu'on devrait planifier davantage ou peut-être que l'estimation était déficiente relativement à ce qu'il en coûterait de fournir des services à ce groupe de réfugiés?

Mme Leslie Emory: Je ne saurais vous parler de l'établissement des coûts du côté du gouvernement. Ce que je peux dire avec certitude, c'est que nous n'avons pas — vu le grand nombre de réfugiés dans la collectivité qui ont besoin de cours de langue, de services de garde et d'autres choses de ce genre — la capacité de subvenir à tous leurs besoins en ce moment.

L'hon. Michelle Rempel: Un sujet qui me préoccupe grandement est la capacité des réfugiés syriens, surtout les femmes, d'accéder à des cours de langue; à mon avis, les obstacles linguistiques mènent à l'isolement. Pouvez-vous nous parler de cet aspect et de votre expérience à cet égard? Voyez-vous des réfugiés qui sont isolés parce qu'ils n'ont pas accès à des cours de langue?

Mme Leslie Emory: Je crois, si l'on prend le cas des réfugiés syriens, que les femmes qui ne parlent pas notre langue et qui ont souvent une famille nombreuse — quand ces facteurs sont combinés — tendent à être isolées. Nous devons mettre en oeuvre des programmes adaptés à leurs besoins et à leur style de vie afin de les intégrer dans la collectivité, par exemple, en leur offrant d'autres

modèles de formation linguistique qui comprennent des services de garde.

L'hon. Michelle Rempel: Vous avez tous mentionné les causes profondes de la migration forcée. Selon vous, les mesures prises par le Canada pour s'attaquer aux causes profondes de la migration forcée se sont-elles avérées adéquates?

Madame Emory, allez-y.

Mme Leslie Emory: Je crois...

Le président: Je crains que vous soyez toutes deux à court de temps, et je crois qu'il serait...

L'hon. Michelle Rempel: Vous avez pris 10 secondes de mon temps. Le témoin pourrait peut-être répondre succinctement.

Mme Leslie Emory: Je ne sais pas vraiment. Il y a beaucoup de besoins en jeu. Les besoins sont énormes, et le gouvernement fait ce qu'il peut dans le contexte actuel. Pourrait-on en faire plus? Absolument.

L'hon. Michelle Rempel: Merci.

Le président: Madame Kwan, vous avez sept minutes. Allez-y, je vous prie.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à tous nos témoins.

Ma question s'adresse à Mme Emory.

Vous avez mentionné qu'il y a un certain nombre d'aspects lacunaires au chapitre de la réinstallation. Nous avons effleuré le sujet des cours de langue.

Je me demande si vous pourriez nous communiquer de l'information à propos de la situation en ce qui concerne les listes d'attente. Les réfugiés syriens doivent-ils attendre avant de pouvoir accéder à une formation linguistique, par exemple? Je sais que c'est le cas en Colombie-Britannique; la question ne se pose même pas. Parallèlement, je sais que le financement pour le CLIC en Colombie-Britannique a été réduit. Je me demandais si vous pouviez nous donner des détails à ce sujet.

• (1140)

Mme Leslie Emory: Il y a deux problèmes relativement au programme CLIC, et l'un d'eux touche les services de garde. Il est de la plus haute importance que la mère ait accès à des services de garde pendant qu'elle suit les cours du CLIC. Elle devra donc patienter sur une liste d'attente, parce que toutes les places qui comprennent des services de garde sont déjà attribuées.

En outre, pour reprendre ce qui a déjà été dit, il arrive souvent qu'elles ne veulent pas suivre des cours pendant toute la journée. Elles aimeraient avoir accès à d'autres modèles d'apprentissage où elles pourraient venir en après-midi avec leurs enfants et partager les services de garde. La structure actuelle ne convient pas à beaucoup de personnes.

Mme Jenny Kwan: En ce qui concerne la pauvreté — vous avez également effleuré le sujet —, les réfugiés syriens bénéficient d'un soutien du revenu, et ils en bénéficient toujours après 12 mois. Nous savons qu'un grand nombre de gens doivent recourir aux banques alimentaires, ce genre de choses, à cause des coûts de logement élevés. Ensuite, bien sûr, ceux qui n'ont toujours pas suivi de cours de langue rendus au 13^e mois voient leur chance de trouver un emploi s'effriter encore davantage. En conséquence, ils dépendent encore plus du soutien du revenu.

Je crois que vous avez laissé entendre dans vos commentaires qu'on devrait bonifier les prestations de soutien du revenu. Seriez-vous en faveur, par exemple, d'une réunion convoquée par le ministre avec ses homologues provinciaux et territoriaux afin de discuter de la façon de gérer ce problème pour les réfugiés syriens — et pourquoi pas pour les autres réfugiés aussi, d'ailleurs —, d'abord à l'échelon fédéral, puis à l'échelon provincial. Est-ce que ce serait avantageux pour quiconque recourt au soutien du revenu?

Mme Leslie Emory: Absolument. Ce serait une merveilleuse idée.

Mme Jenny Kwan: Le logement est un autre grand problème critique. D'autres témoins qui se sont adressés au Comité ont parlé du problème du logement. D'abord, les gens étaient logés dans des hôtels pendant très longtemps. En passant, il y a encore des familles nombreuses qui y sont toujours, et cela fait trois ou quatre mois qu'ils sont arrivés au Canada. Un grand nombre de ceux qui ont pu s'installer dans une habitation permanente se sont retrouvés dans des logements trop petits ou inadéquats. Déjà, le loyer accapare une grande partie de leur revenu.

Dans votre commentaire vous avez suggéré à cette fin la création d'un programme national de logement et de subventions pour le loyer, entre autres choses. Je me demande si vous pourriez nous parler de l'ampleur du problème du logement dans vos collectivités. Je sais qu'il s'agit d'un grave problème dans ma collectivité en Colombie-Britannique, mais il serait utile d'avoir un portrait plus large de la situation au pays.

Madame Emory, et peut-être aussi M. Dyck...

Mme Leslie Emory: Je peux vous dire qu'à Ottawa, il y a beaucoup de préoccupations relativement à ce qui arrive au 13^e mois. Nombre de réfugiés se sont retrouvés dans une situation où ils touchaient des subventions pour le logement pendant la première année; ils reçoivent des paiements, ce genre de choses. Au 13^e mois, invariablement, leur revenu global diminue, et leur situation de logement devient précaire en conséquence.

Il s'agit de déterminer s'ils seront vraiment prêts et aptes, à ce stade, à toucher un revenu suffisant pour assumer leurs coûts. Pour un grand nombre de réfugiés syriens, je crois que la réponse est non. Leur situation financière deviendra difficile au 13^e mois.

Mme Jenny Kwan: Monsieur Dyck.

M. Brian Dyck: D'après mes coordonnateurs dans les provinces, la situation est la même partout au Canada, sauf dans les endroits où il y a un ralentissement économique; là, il y a davantage de logements inoccupés. C'est la triste réalité.

Quand je parle de parrainage à des groupes, je leur montre ce que le gouvernement donnera à un réfugié pris en charge par l'État, puis je leur dis qu'il s'agit de la norme pour le soutien qu'ils doivent fournir. Invariablement, après avoir pris connaissance de l'aide fournie, ils diront que ce n'est pas assez. Je leur dis que même s'ils pensent que c'est insuffisant, il y a beaucoup de réfugiés pris en charge par l'État qui doivent se contenter de cela depuis des années et qui éprouvent des difficultés; ce qu'on leur offre varie en fonction du niveau d'assistance sociale dans leur région.

Ce problème ne touche pas uniquement les Syriens; il s'agit d'un problème qui touche beaucoup de personnes défavorisées aux quatre coins du Canada.

Mme Jenny Kwan: Vous recommandez la création d'un programme national de logement abordable.

M. Brian Dyck: À dire vrai, c'est elle.

Mme Jenny Kwan: C'est Mme Emory.

Êtes-vous d'accord pour dire que nous avons besoin d'un tel programme?

M. Brian Dyck: Je crois que c'est une occasion d'étudier des questions liées à la pauvreté, au logement, etc. C'est compliqué, car bon nombre de ces enjeux relèvent de la compétence provinciale, et il faudra que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux tiennent des discussions, mais je crois que ce sont des enjeux importants.

• (1145)

Mme Jenny Kwan: Merci.

Le programme national de logement abordable du gouvernement fédéral a pris fin en 1993. Cela étant dit, il est peut-être temps pour nous de remettre en oeuvre un tel programme afin de régler la crise du logement qui touche l'ensemble du pays.

Madame Emory, au sujet de la réinstallation des Syriens, vous avez soulevé — effleuré — le sujet du prêt de transport et mentionné que d'autres réfugiés n'y ont pas accès. Bien entendu, l'annonce du gouvernement remonte à la fin février, mais les réfugiés parrainés par le secteur privé dont la demande était traitée à la fin mars étaient quand même dispensés du remboursement du prêt. C'est principalement parce qu'on a déjà atteint les 25 000.

Seriez-vous en faveur d'une politique pour l'ensemble des réfugiés, c'est-à-dire qu'il y aurait une dispense équitable des coûts liés au transport ou aux soins de santé pour tous?

Mme Leslie Emory: Oui, pour tous les réfugiés.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Vous avez parlé, dans votre exposé, du versement du financement et de la façon dont le processus pourrait être accéléré. Je sais que certaines organisations de la Colombie-Britannique se sont occupées de réfugiés syriens qui avaient commencé à arriver en décembre, mais n'ont reçu le financement que vers la fin du printemps de l'année suivante. Conséquemment, elles se sont retrouvées dans une situation difficile.

Était-ce votre situation aussi? Quand votre organisation et d'autres organisations similaires ont-elles touché du financement?

Mme Leslie Emory: Mon organisation n'offre pas de services dans le cadre du PAR, alors nous n'avons pas accès à ces fonds.

Toutefois, je crois qu'on parle de deux ou trois mois de retard. Je crois que cela tient beaucoup au fait que tout se passait si vite à ce moment-là.

Le président: Merci.

Madame Zahid, vous avez sept minutes. Allez-y.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le président, je vais partager mon temps avec M. Virani et Ali Ehsassi.

Ma question s'adresse à Mme Emory.

Il est mentionné, dans le rapport d'analyse environnementale de février 2016 de l'OCAI, que « [l]es clients qui parlaient seulement l'arabe [...] pouvaient rencontrer des difficultés d'accès à certains services, tout particulièrement aux services ciblés pour les personnes ayant des conditions de santé particulières et pour les survivants de la torture, de la violence et de la traite de personnes ». Le rapport indique également que, « [m]ême s'il y a un aiguillage adéquat, des efforts supplémentaires pourraient être nécessaires pour assurer que les services soient appropriés ainsi qu'accessibles en arabe. » En outre, on soulève également que « [l]e soutien à la réinstallation devrait être offert par des employés dûment formés et non pas par des bénévoles. » Toutefois, il semble qu'il y ait très peu d'employés formés qui maîtrisent l'arabe ou d'autres langues syriennes.

Compte tenu de tout ce que j'ai dit, que fait votre organisation pour tenter de résoudre les problèmes liés aux obstacles linguistiques et à l'accessibilité des services?

Mme Leslie Emory: Je crois que cela dépend de l'organisation.

Notre organisation compte plus de 20 employés qui parlent arabe, et nous avons également des interprètes bénévoles pour les épauler. Je crois que le problème est plus marqué dans les petites collectivités où il n'y a peut-être pas de travailleurs de l'établissement qui parlent arabe.

Il y a aussi le fait — encore une fois — que l'arrivée massive de réfugiés sur une très courte période a exacerbé notre besoin pour des gens qui parlent arabe.

Je crois que les organismes ont fait ce qu'ils ont pu pour répondre à la demande. En utilisant des bénévoles, au besoin, ainsi que leurs propres employés.

Mme Salma Zahid: Avez-vous suffisamment d'employés arabophones?

Mme Leslie Emory: Chez nous, oui. Ailleurs dans la province, il y a des endroits où ce n'est pas le cas.

Mme Salma Zahid: Merci.

Je vais partager mon temps avec M. Virani et M. Ehsassi.

M. Arif Virani (Parkdale—High Park, Lib.): Révérend El Shafie, je suis heureux de vous revoir. J'étais présent lorsque la Raoul Wallenberg Foundation vous a rendu hommage pour votre lutte contre l'antisémitisme. Je vous félicite à nouveau pour cela.

Rév. Majed El Shafie: Merci.

M. Arif Virani: Vous avez exprimé de vives préoccupations à l'égard des personnes qui viennent au Canada en tant que RPG — ou les réfugiés pris en charge par le gouvernement — par rapport à ceux qui n'ont pas ce statut, ainsi que du fait d'établir des exclusions fondées sur l'appartenance à une religion particulière. J'aimerais éclaircir un point, puis je vais vous poser une question.

Pour ce qui est du HCR, le gouvernement a pour politique de recourir à l'aide de cette organisation pour cerner les personnes les plus vulnérables, selon une évaluation qui ne tient pas compte de la religion. On ne fournit aucune condition au HCR, et il ne nous fournit aucun renseignement sur le nombre de personnes appartenant à une religion donnée.

Dans le *Feuilleton*, il y avait une question posée par ma collègue, Mme Kwan, sur la politique du gouvernement précédent. La réponse à cette question figurant au *Feuilleton* était claire: le gouvernement précédent avait interrompu l'accueil de réfugiés syriens de confession musulmane en particulier.

J'aimerais connaître et entendre votre opinion et vos observations sur cette politique du gouvernement précédent qui cherchait à exclure activement les membres d'une religion en particulier.

Rév. Majed El Shafie: D'abord, en ce qui concerne le HCR, je ne crois pas que nous devrions nous en remettre entièrement et complètement à cette organisation. Il est important de faire venir d'autres ONG respectées qui présentent un niveau élevé de responsabilité et d'intégrité. Je ne dis pas qu'il ne faut pas travailler avec le HCR. Je suis venu ici comme réfugié grâce au HCR. Ce que je dis, c'est qu'il est important d'avoir autant de partenaires que possible sur le terrain afin d'avoir une vue globale de la situation.

Ce que vous devez comprendre, et ce dont il faut se souvenir, c'est que le HCR est une organisation politique, et il a adopté un grand nombre de paramètres politiques relativement à nombre d'enjeux. Je suis d'avis qu'il ne faut pas mettre tous ses oeufs dans le même panier. Voilà la première chose que je veux dire.

Deuxièmement, je n'étais pas au courant de cette politique de l'ancien gouvernement, mais si ce que vous dites est vrai, ce serait dommage, et je m'y opposerais, point à la ligne.

• (1150)

Le président: Monsieur Ehsassi.

M. Ali Ehsassi: Merci, monsieur le président.

Je veux remercier à nouveau tous les témoins. Notre comité doit tirer parti de votre expérience. Nous vous serons éternellement reconnaissants d'avoir accepté de venir témoigner.

Je veux revenir sur une question qui a été posée à M. El Shafie. Je crois qu'il serait juste de dire que la majeure partie de votre témoignage portait sur la façon dont nous gérons les affaires étrangères et les questions connexes. Monsieur, le Comité a pour mandat de tirer parti — au meilleur de sa capacité — de l'expérience de divers Canadiens afin que nous puissions dans l'avenir fournir les meilleurs services possible aux réfugiés syriens pour que ceux-ci puissent jouir de leur immigration au Canada et connaître du succès à long terme.

J'ai remarqué que vous avez dressé une liste de divers pays dont l'intervention à l'égard de la crise des réfugiés syriens était malheureusement sclérosée. Êtes-vous en train de suggérer que nous suivions leur exemple et ne faisons rien? Je ne suis pas sûr de comprendre où vous vouliez en venir.

Rév. Majed El Shafie: Non, j'ai mentionné ces pays parce que nous devons établir un dialogue avec eux pour les amener à faire davantage d'efforts, comme nous le faisons. C'est ce que je voulais dire. Il s'agit de pays comme le Qatar, l'Arabie saoudite, le Koweït, etc.; il faut tenir des discussions avec leurs gouvernements respectifs afin de les encourager à faire davantage d'efforts pour aider les réfugiés sur leur territoire, comme nous le faisons.

M. Ali Ehsassi: Je dirais que nous sommes en communication avec les pays de la région. Nous travaillons en collaboration avec tous ces pays. Voilà un aspect important de notre approche relativement à la crise des réfugiés syriens.

J'ai une deuxième question. Vous semblez avoir des appréhensions par rapport à l'appartenance religieuse de certaines personnes qui sont accueillies au Canada. Comme mon collègue — M. Virani — l'a mentionné, le processus ne tient pas compte de l'appartenance religieuse.

Jusqu'ici, 28 000 réfugiés ont été accueillis au Canada grâce aux efforts du gouvernement et d'un grand nombre de personnes. Avez-vous accès à des statistiques ventilées par appartenance religieuse pour ces personnes?

Rév. Majed El Shafie: Pour être parfaitement honnête, tous les renseignements que nous obtenons proviennent de nos gens sur le terrain. Par exemple, en Jordanie, un grand nombre de réfugiés provenaient du Camp de Zaatari. Tous les renseignements à notre disposition proviennent de notre travail avec différentes ONG là-bas et ici au Canada. Nous avons travaillé avec un journaliste de la CBC afin d'obtenir des réponses de la part d'Affaires mondiales Canada ou d'Immigration Canada.

Je n'ai pas accès à ces statistiques. Et vous?

Le président: Il vous reste 10 secondes.

M. Ali Ehsassi: J'ai eu l'occasion d'en rencontrer un grand nombre. Ils ont des antécédents variés. Je ne veux pas dire que vos données sont anecdotiques...

Rév. Majed El Shafie: Non, je suis sûr à 100 % que mes données sont fiables. Si vous pouvez me prouver le contraire, je vous invite à le faire.

Le président: Merci, messieurs.

Monsieur Saroya, vous avez cinq minutes. Allez-y.

M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à tous nos témoins d'être venus nous exposer leur point de vue.

Ma première question s'adresse à M. El Shafie.

Vous avez mentionné que certains pays sunnites comme le Koweït, l'Arabie saoudite et le Qatar n'acceptent pas de réfugiés de Syrie ou d'Irak, mais de Syrie en particulier. Selon vous, quel est le problème?

Le président: Si je peux me permettre d'intervenir, il semble que nous ayons dépassé légèrement le mandat du Comité, et on dirait que nous nous rapprochons de plus en plus des affaires étrangères.

L'hon. Michelle Rempel: Monsieur le président, de fait, notre étude englobe des sujets comme la meilleure façon d'aider les réfugiés syriens et la réaction du gouvernement à la crise des réfugiés syriens. On peut s'attaquer à cette question d'un grand nombre de façons, y compris la façon dont nous réagissons à... Tous ceux qui sont venus témoigner aujourd'hui ont mentionné que l'aide aux réfugiés passe aussi par la façon dont nous abordons les problèmes locaux.

Je crois qu'il serait tout à fait injustifié de dire que la question de mon collègue dépasse la portée de notre étude. Selon moi, la question de mon collègue devrait être admise.

• (1155)

Le président: Merci, madame Rempel.

Pouvez-vous me dire en quoi cette question s'inscrit dans la portée de notre étude?

L'hon. Michelle Rempel: Notre étude ne porte-t-elle pas sur la réaction du gouvernement face à la crise des réfugiés syriens? N'est-ce pas au coeur de notre étude?

Le président: Il y a cinq sujets, plutôt précis, à l'étude...

L'hon. Michelle Rempel: Pouvez-vous lire au Comité la première ligne en ce qui concerne la portée de l'étude; le contenu effectif de l'étude, comme...

Le président: Bien sûr. Ensuite, il y a les éléments particuliers...

L'hon. Michelle Rempel: Mais quelle est la première phrase?

Le président: Voilà le libellé:

Que le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes entreprenne une étude sur l'initiative du gouvernement fédéral concernant la réinstallation des réfugiés syriens au Canada. L'étude portera plus particulièrement sur les éléments suivants:

Il est indiqué que « l'étude portera plus particulièrement sur les éléments suivants ». Je pourrais lire chacun des cinq éléments, si vous le voulez.

L'hon. Michelle Rempel: Je dirais seulement, au nom de tous mes collègues ici présents, que nous accueillons des témoins qui se consacrent à la réinstallation de réfugiés. Si on ne peut pas poser de questions la façon dont nous réagissons aux problèmes dans les pays où nos réfugiés retourneraient, alors je crois que c'est simplement...

La question de mon collègue ne dépasse pas du tout la portée de notre étude. Je crois qu'elle vous met mal à l'aise, et c'est pour cela que vous êtes intervenu.

Le président: Non. Notre étude porte sur des éléments bien précis. Si le Comité souhaite aller au-delà de la portée de l'étude qui a été convenue, alors le Comité doit prendre cette décision. Pour que les choses soient claires, je devrais peut-être faire la lecture des éléments particuliers à l'étude:

1. La participation des Canadiens et des organismes canadiens dans l'effort de réinstallation des réfugiés; incluant les programmes financés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada de manière à faciliter l'intégration des réfugiés dans la société canadienne, ainsi que la manière dont le financement a été distribué;
2. Les obstacles à l'intégration que rencontrent les réfugiés réinstallés et la manière de les surmonter, notamment:
 - a) Proximité de la famille au Canada;
 - b) La disponibilité des services d'orientation professionnelle et de recherche d'emploi, ainsi que l'expérience des réfugiés syriens qui ont tenté d'intégrer le marché du travail;
 - c) L'accessibilité et le coût des logements abordables permanent et la transition d'un logement temporaire à un logement permanent;
 - d) L'accès à des programmes de formation appropriés pour les enfants réfugiés et la transition vers ces programmes;
 - e) Les besoins relatifs aux programmes d'enseignement de l'anglais et du français langues secondes et l'accessibilité à ces programmes;
 - f) Le type de soins médicaux nécessaires et la rapidité où ils ont été prodigués;
3. La capacité de réinstallation des destinations pour le Programme de réfugiés pris en charge par le gouvernement et le Programme de parrainage privé de réfugiés;
4. Les différents programmes fédéraux visant la réinstallation des réfugiés (Programme de réfugiés pris en charge par le gouvernement, Programme de parrainage privé de réfugiés et Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas) et tout écart quant au soutien à la réinstallation et les résultats initiaux, ainsi que les programmes offerts au Québec;
5. Les possibilités de réunification familiale offertes par le programme Délai prescrit d'un an.

Voilà la portée de l'étude qui était convenue. Ma décision est que nous nous sommes beaucoup éloignés du sujet à l'étude, et je...

L'hon. Michelle Rempel: Je conteste votre décision, et je demande un vote par appel nominal.

La greffière du Comité (Mme Erica Pereira): La question est: la décision du président est-elle maintenue?

(La décision du président est confirmée par 5 voix contre 4.)

L'hon. Michelle Rempel: Vous ne pouvez pas poser votre question, Bob.

Le président: Merci.

Monsieur Saroya, il vous reste 4 minutes et 25 secondes.

M. Bob Saroya: Monsieur El Shafie, vous avez parlé des personnes les plus vulnérables. Vous avez mentionné un certain nombre de groupes; comme il s'agit de minorités, ils ne s'intègrent pas aux groupes de l'ONU — les personnes LGBT, entre autres —, parce qu'ils sont victimes de discrimination au sein des groupes de l'ONU.

Avez-vous quelque chose à suggérer au gouvernement pour aider ces groupes afin d'en accueillir davantage au Canada par rapport aux grands groupes?

Rév. Majed El Shafie: Je crois qu'ils devraient interagir directement avec leurs communautés ici et à l'étranger, communiquer avec elles.

One Free World International avait présenté une requête. Nous avons rencontré le ministre de l'Immigration — un grand homme — et nous lui avons présenté une proposition visant à faire venir 400 filles yézidiennes au Canada. Nous n'avons toujours pas eu de réponse à notre proposition... Je suis allé jusqu'à faire signer une requête, en anglais et en français, pour faire venir de 400 à 500 filles yézidiennes au Canada, et elles ne sont toujours pas là.

Ce que nous pouvons faire, c'est commencer à écouter les ONG ainsi que les gens sur le terrain afin de nouer des liens avec ces groupes pour connaître précisément leurs besoins et les faire venir ici.

Quand nous aidons les non vulnérables, je ne vois pas pourquoi il est si mal de... On nous dit toujours qu'il ne faut pas tenir compte de la religion. Pourquoi? Si les gens sont persécutés à cause de leur religion, pourquoi ne pas en tenir compte? C'est quelque chose que je ne comprends pas. Il n'y a rien de mal à cela.

Donc, c'était ma réponse. Merci.

● (1200)

M. Bob Saroya: Merci.

Brian Dyck, vous avez mentionné que des centaines de groupes souhaitent intervenir et prêter main-forte. Qu'est-ce qui les empêche? Pourquoi ne peuvent-ils pas fournir de l'aide? Dans votre témoignage, vous avez mentionné qu'il y a des centaines de groupes qui souhaitent intervenir.

M. Brian Dyck: Il y a eu des problèmes à l'égard de ce programme qui a établi beaucoup de gens en novembre, en janvier et en février. Il s'agissait d'un effort d'envergure qui ne pouvait durer. Maintenant que nous sommes passés le 29 février, on a du mal à leur donner assez de dossiers. C'est le défi que nous devons relever. Il a été difficile pour nous de maintenir leur participation, de conserver nos liens et de continuer de les mobiliser à ce chapitre. Nous aimerions continuer sur cette lancée, puisqu'un grand nombre de personnes veulent participer à la réinstallation des réfugiés et aider à résoudre les problèmes internationaux.

M. Bob Saroya: Qu'aimeriez-vous que le gouvernement fasse à cette fin?

M. Brian Dyck: Je crois qu'il est important que le gouvernement élabore un programme où on ne se contente pas de faire venir 25 000 réfugiés très rapidement et qui continuera de déployer des ressources afin d'améliorer la réinstallation des réfugiés. L'immigration pour des motifs d'ordre humanitaire est une composante importante du plan d'immigration du Canada.

L'hon. Michelle Rempel: Puis-je poser une question?

M. Bob Saroya: D'accord.

L'hon. Michelle Rempel: Monsieur El Shafie, j'aimerais éclaircir quelque chose. Vous avez présenté au ministre de l'Immigration un

plan visant à faire venir 400 filles yézidiennes au Canada, mais vous n'avez toujours pas obtenu de réponse. Est-ce exact?

Rév. Majed El Shafie: Nous avons eu une brève rencontre avec lui. Ensuite, avec quelques-uns de mes avocats, nous avons reçu un appel de la part de son chef de cabinet, puis plus rien depuis. Il ne s'est rien passé.

L'hon. Michelle Rempel: Qu'est-ce que votre plan suppose? Votre organisation a-t-elle choisi 400 filles à faire venir au Canada?

Rév. Majed El Shafie: C'est exact.

L'hon. Michelle Rempel: Le ministre de l'Immigration ne vous a pas répondu à propos de la façon dont on pourrait faire venir ces filles au Canada?

Rév. Majed El Shafie: Nous avons tenté d'entrer en communication avec lui par différents moyens, y compris par l'intermédiaire d'autres ministres.

L'hon. Michelle Rempel: Ces filles sont-elles à risque de devenir des esclaves sexuelles ou ont-elles été secourues de l'esclavage sexuel?

Rév. Majed El Shafie: Ce sont des esclaves sexuelles que nous avons secourues.

L'hon. Michelle Rempel: Et le ministre de l'immigration n'a pas donné suite à votre rapport. Est-ce exact?

Rév. Majed El Shafie: Non. Son chef de cabinet nous a téléphoné, mais il n'a pas assuré de suivi.

L'hon. Michelle Rempel: Et quand cela a-t-il eu lieu?

Le président: Merci. Malheureusement, notre temps est écoulé.

Je suis désolé, mais nous devons suspendre les travaux du Comité. Je tiens à remercier nos fantastiques témoins de nous avoir éclairés sur cet aspect important de notre étude.

Merci.

Les travaux sont suspendus pour quelques minutes.

● (1205)

Le président: Reprenons.

Pour notre deuxième table ronde d'aujourd'hui, nous recevons Dr Aslam Daud, président de Humanity First; par téléconférence depuis Vancouver, en Colombie-Britannique, Mme Khim Tan, gestionnaire principale de programme, Programme du service aux immigrants, Options Community Services; et Mme Jessica Fern, directrice des programmes de l'International Development and Relief Foundation.

Nous allons commencer par Dr Daud. Vous avez sept minutes.

● (1210)

Dr Aslam Daud (président, Humanity First): Bonjour.

Je vais commencer par une brève présentation de Humanity First, puis je vais parler de nos activités avant d'aborder certaines des questions précises étudiées par le Comité.

Humanity First est une organisation d'aide humanitaire enregistrée dans 46 pays sur six continents et travaille à des projets de développement et intervient à l'occasion de catastrophes en fournissant des secours humanitaires depuis 1995. Humanity First a également un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies, ou ECOSOC. Nous sommes également signataires d'une entente de parrainage avec le gouvernement du Canada.

Humanity First est un chef de file en matière de parrainage privé de réfugiés, y compris en ce qui concerne leur réinstallation au Canada. Plus d'un millier de réfugiés ont été réinstallés avec succès au Canada par Humanity First depuis 2010. Aujourd'hui, ils occupent des emplois rémunérés et contribuent favorablement à la société.

Récemment, Humanity First a entrepris de parrainer des réfugiés syriens. Plus de 200 réfugiés syriens ont été réinstallés avec succès au Canada par Humanity First, et des centaines d'autres vont bientôt arriver.

Humanity First a pour principes d'offrir aux réfugiés la sécurité dans la dignité, des soins donnés avec compassion, du soutien dans le respect, un logement confortable, un emploi et de la formation ainsi que de l'éducation sous le signe de l'espoir.

D'abord, je veux parler de la mobilisation des groupes et des particuliers au Canada.

Humanity First a joué un rôle de premier plan dans la création de relations synergiques avec divers groupes, y compris le grand public, intéressés à aider les réfugiés. À cette fin, l'organisation a mis en oeuvre pour eux une approche étape par étape très simple relativement au processus de parrainage et de réinstallation. Humanity First joue un rôle de premier plan pour ce qui est de réunir les groupes constitutifs, les particuliers et les corépondants intéressés à parrainer des réfugiés ainsi que des bénévoles souhaitant participer au processus de réinstallation et, enfin, des donateurs, des sympathisants et des organisations religieuses pour aider à la réinstallation des réfugiés. Nous avons intégré des particuliers et des groupes dans l'un des groupes suivants au Canada — ou dans tous les trois — les donateurs, les bénévoles et les répondants.

Nous travaillons avec plus de 60 groupes constitués chacun de 10 à 15 personnes qui se sont réunies pour former un groupe de corépondants, ce qui représente de 500 à 600 bénévoles auxquels on offre une formation. Ces groupes comprennent des médecins, des avocats, des voisins, des collègues de travail, des étudiants, des familles, des femmes, des anciens étudiants et des amis sportifs. La seule chose que tous ces groupes avaient en commun était que chaque membre avait à coeur d'aider les réfugiés.

Nous fournissons à tous nos groupes de partenaires une méthode de formation et d'orientation systématique et poussée. Nous avons une structure organisationnelle bien établie ainsi qu'un modèle générique que nous fournissons à nos groupes de bénévoles et de corépondants pour le parrainage et la réinstallation.

Deuxièmement, je veux aborder le sujet des obstacles à l'intégration.

Il est tout à fait normal et attendu que des réfugiés nouvellement arrivés soient confrontés à certains défis pendant leurs premiers jours au Canada. Nous étions prêts pour cela et nous avons pu relever ces défis de manière très efficace. L'un des obstacles particuliers avec lesquels nous avons dû composer était la proximité de la famille au Canada. Humanity First est l'une des très rares organisations de parrainage privé à être allée en Turquie, en Jordanie, au Liban et dans d'autres pays pour y sélectionner des réfugiés syriens. Après la sélection initiale, nous avons commencé à obtenir des dossiers de personnes liées aux réfugiés de la première vague, et notre bassin de candidats a considérablement augmenté. Contrairement à de nombreux autres signataires d'entente de parrainage, plus de 98 % de nos dossiers de parrainage concernent des réfugiés qui n'ont aucune famille au Canada. Conséquemment, nous avons dû consacrer davantage de ressources et beaucoup plus de financement aux activités de réinstallation.

Pour ce qui est de l'emploi et du marché du travail, trouver un emploi pour les réfugiés syriens a été une expérience variable pour nous. Les réfugiés syriens qui avaient une formation technique ou qui n'avaient aucune spécialisation trouvaient plus rapidement un emploi par que les réfugiés plus instruits et professionnels. Certains des réfugiés syriens nouvellement arrivés ont pu se trouver un emploi la première semaine suivant leur arrivée, tandis que d'autres n'avaient toujours pas trouvé un emploi, même après six mois. Certains des réfugiés syriens nouvellement arrivés ont réussi à trouver un emploi. En fait, la plupart des réfugiés syriens ont trouvé du travail dans les deux premiers mois suivant leur arrivée, tandis que d'autres ont trouvé un emploi après quatre à six mois. Seuls quelques-uns n'ont pas été en mesure de trouver un emploi. Ceux-ci ont dû suivre une formation linguistique ou d'autres cours de perfectionnement.

• (1215)

En ce qui concerne la question du logement abordable, Humanity First n'a pas eu de difficulté à trouver des logements convenables pour les réfugiés syriens, grâce à la générosité de ses groupes de corépondants. Ceux-ci étaient prêts et disposés à fournir un logement locatif au taux du marché. Notre modèle comprend un hébergement temporaire, en tant qu'invités, chez nos donateurs et nos sympathisants pendant les deux premières semaines au maximum. Ensuite, les réfugiés déménagent dans leur propre logement, entièrement meublé par Humanity First et ses groupes de corépondants.

Nous n'avons connu aucun problème relativement à l'éducation des enfants. Tous les réfugiés syriens ont été immédiatement admis à l'école ou dans des établissements d'enseignement supérieur.

L'anglais s'est avéré être difficile pour la plupart des réfugiés syriens que nous avons parrainés. Nous les avons encouragés à participer à des cours d'ALS à temps plein ou à temps partiel. En conséquence, ils ont rapidement appris à communiquer adéquatement en anglais. En cas d'urgence, nous pouvons toujours avoir recours aux services d'interprètes de l'arabe.

Pour ce qui est des besoins médicaux, seulement une poignée de personnes présentaient des besoins médicaux particuliers reliés à une invalidité permanente, à une maladie ou à un problème physique. Ces personnes ont été traitées dans le cadre du Programme fédéral de santé intérimaire, ou PFSI, par l'intermédiaire du régime provincial d'assurance-maladie et grâce à la générosité de nos partenaires professionnels de la santé, à savoir des médecins, des dentistes et des pharmaciens.

En ce qui concerne la capacité de réinstallation de Humanity First, la puissante réaction du public ainsi que son intérêt incroyable ont fait que notre capacité de réinstallation n'est limitée que par les quotas fixés par le gouvernement. Nous avons la capacité de parrainer et de réinstaller de nombreux autres réfugiés. Si le gouvernement pouvait augmenter notre quota et poursuivre le traitement rapide des demandes, nous pourrions parrainer beaucoup, beaucoup plus de réfugiés.

Mon quatrième point concerne l'impact des différentes catégories de parrainage...

Le président: Il ne vous reste que quelques secondes, docteur Daud.

Dr Aslam Daud: D'accord.

Au départ, les réfugiés parrainés par le secteur privé avaient l'impression que les réfugiés pris en charge par l'État étaient choyés et jouissaient de plus d'avantages qu'eux. Toutefois, la générosité des groupes de parrainage dans le secteur privé leur a montré que ce n'était pas le cas.

Le président: Merci.

Peut-être pourriez-vous nous remettre le reste de votre déclaration préliminaire afin que nous puissions faire circuler... Ah, je vois que c'est déjà fait.

Merci, docteur Daud.

Dr Aslam Daud: Merci.

Le président: Madame Tan, vous avez sept minutes. Allez-y.

Mme Khim Tan (gestionnaire principale de programme, Programme du service aux immigrants, Options Community Services): Je vous remercie de me donner l'occasion de vous parler des besoins des réfugiés syriens après leur arrivée au Canada.

Je m'appelle Khim Tan. Je représente Options Community Services, un organisme financé par IRCC en vue de fournir des services de réinstallation aux nouveaux arrivants dans la région de Surrey et de Delta-Nord.

Un grand nombre de questions méritent d'être abordées, mais je vais en aborder six en particulier dans mon exposé.

Premièrement, il y a la longueur des listes d'attente pour suivre un cours de langue officiel, comme dans le cadre du programme CLIC. Même si IRCC s'efforce de réduire les temps d'attente, il y a un besoin immédiat pour des cours de langue informels, par exemple des groupes de conversation en anglais animés par un bénévole. Ce genre de cours aide les nouveaux arrivants à acquérir des capacités en lecture et à tisser des liens dans la collectivité. Il convient de souligner qu'un grand nombre de réfugiés syriens n'ont pas l'habitude des environnements d'apprentissage structurés qui requièrent de l'assiduité, de la ponctualité, une participation en classe, des capacités de maîtrise des acquis, etc.

Je suis convaincue que nous pouvons atteindre plus d'un objectif en offrant aux nouveaux arrivants syriens ce genre de cours de langue informel. Grâce à ces cours, on renforce leur capacité à participer à une formation linguistique officielle, on leur permet de nouer des liens sociaux avec la collectivité grâce à la participation de bénévoles, on informe les nouveaux arrivants des ressources à leur disposition dans la collectivité et on leur fournit des renseignements sur la réinstallation.

Deuxièmement, l'appui massif des Canadiens a fait que les fournisseurs de services d'établissement ont reçu plus d'offres de bénévoles et de dons qu'ils ne pouvaient en gérer. Les fournisseurs de services d'établissement ont besoin d'aide pour ce qui est de gérer la sélection, la formation et le maintien en fonction des bénévoles avant de pouvoir tirer parti des capacités et de la contribution de ceux-ci.

J'ai rencontré des étudiants d'université, des enseignants et des directeurs à la retraite ainsi que des infirmiers et des infirmières qui sont tous désireux de prêter main-forte. Nous avons tenu une séance de remue-méninges qui nous a permis de cerner un grand nombre de possibilités, mais nous ne disposons pas des ressources humaines voulues pour organiser tout cela. IRCC doit reconnaître et financer les fournisseurs de services d'établissement s'il veut tirer parti des capacités des bénévoles et leur faire jouer un rôle utile dans la réinstallation des nouveaux arrivés syriens.

Troisièmement, puisque 50 % des nouveaux arrivés syriens ont moins de 25 ans, il y a un besoin d'offrir en temps opportun un programme adapté aux jeunes réfugiés, avant qu'ils ne s'isolent et se marginalisent, exacerbant ainsi leur vulnérabilité. Un grand nombre de ces jeunes sont peu instruits, voire pas du tout, et leurs compétences linguistiques sont à l'avenant. Le consentement des parents et la mobilisation des jeunes sont des facteurs importants si on veut que ces derniers puissent tirer parti d'activités visant à les aider à acquérir des compétences linguistiques et des compétences de vie et à se lier d'amitié avec de jeunes Canadiens, tout cela en renforçant leur confiance en soi afin de les amener à participer à des activités sociales, physiques et récréatives.

Quatrièmement, même si des partenariats et des ententes de collaboration sont conclus entre les fournisseurs de services de réinstallation et les fournisseurs de soins de santé régionaux afin de répondre aux besoins des nouveaux arrivants, IRCC doit aussi travailler en étroite collaboration avec les ministres provinciaux afin de combler les écarts en matière de financement qui minent énormément la capacité des nouveaux arrivants d'accéder en temps opportun aux soins médicaux et dentaires et aux soins de santé mentale primaires.

Par exemple, Vancouver Coastal Health exploite la clinique Bridge, qui fournit des services de soins de santé primaires aux réfugiés. À cause de récentes coupes dans le financement, la clinique Bridge a dû transférer de nouveaux arrivants à la New Canadian Clinic à Surrey, et à la clinique Global Family Care, à Burnaby. Ces deux cliniques sont exploitées par l'autorité sanitaire du Fraser. Malheureusement, ces cliniques n'ont pas la capacité voulue pour prendre en charge les clients qui leur sont envoyés par la clinique Bridge et composer en même temps avec l'augmentation rapide du nombre de nouveaux arrivants à l'est de Vancouver.

Cinquièmement, on communique peu de renseignements relatifs aux profils des réfugiés syriens — par exemple, le nombre de membres de la famille, le nombre d'enfants et leur âge, les affections, etc. —, ce qui veut dire que le programme d'aide à l'établissement ne communique pas suffisamment de renseignements aux fournisseurs du programme d'établissement. Par exemple, au lieu de communiquer de l'information à propos des réfugiés qui s'établissent à Surrey au personnel du programme d'établissement, les renseignements sont acheminés aux programmes Moving-ahead, dans le cadre desquels on assure une gestion globale de chaque cas afin de soutenir les nouveaux arrivants vulnérables.

Il convient aussi de souligner que la plupart des réfugiés syriens nouvellement arrivés sont mis sur des listes d'attente pour ces programmes. Parallèlement, les gens qui travaillent à l'établissement essaient de fournir en temps opportun aux nouveaux arrivants du soutien et des services malgré le fait qu'on passe davantage de temps à essayer de cerner et d'évaluer leurs besoins.

• (1220)

Sixièmement — et c'est mon dernier point — on doit donner aux réfugiés des renseignements et des faits appropriés avant leur arrivée afin de les aider à gérer leurs attentes. Sur le terrain, les travailleurs de l'établissement passent beaucoup de temps à aider les nouveaux arrivants à réduire au minimum le désarroi et la confusion qu'ils ressentent à cause de leurs attentes erronées ou d'une communication déficiente.

Merci.

Le président: Merci, madame Tan.

Nous avons connu des difficultés techniques mineures pendant quelques secondes durant votre exposé. Toutefois, nous avons une copie de votre exposé, et elle sera distribuée à tous les membres du Comité une fois qu'elle sera traduite.

Madame Ferne, les sept prochaines minutes sont à vous. Allez-y.

Mme Jessica Ferne (directrice des programmes, International Development and Relief Foundation): Monsieur le président, mesdames et messieurs, je vous remercie de votre aimable invitation à venir nous parler aujourd'hui.

Je suis la directrice des programmes de l'International Development and Relief Foundation. Comme son nom le laisse deviner, l'IDRF fournit de l'aide humanitaire efficace et des programmes de développement à long terme à des personnes fortement dans le besoin, partout dans le monde. Au cours de ses 32 années d'existence, l'IDRF a consacré plus de 10 ans aux collectivités vulnérables du Liban. Depuis le début de la crise en Syrie, nous avons axé nos efforts sur ce pays — et à présent, également sur la Turquie — afin de venir en aide aux réfugiés et aux gens touchés par le conflit. En tant qu'ONG internationale établie au Canada — et fière de l'être —, nous soutenons également des programmes mis en oeuvre ici, en particulier ceux qui visent les réfugiés, les nouveaux arrivants et les personnes défavorisées. Même si nous sommes ici pour discuter avant tout des efforts déployés par le Canada pour accueillir les réfugiés syriens, l'IDRF et les organisations du même genre considèrent que les efforts du Canada à l'étranger sont fondamentalement et inextricablement liés à ses efforts ici pour accueillir nos nouveaux voisins.

En mars dernier, j'ai voyagé à l'étranger pour observer certains des projets et des partenaires de l'IDRF au Liban et en Turquie. J'ai visité des réfugiés dans des camps non officiels ainsi que dans des centres urbains. Dans toutes ces collectivités, ce qui m'a d'abord et avant tout frappée était l'interrelation évidente entre la santé mentale, l'emploi et l'éducation. Là-bas, j'ai discuté avec des éducateurs qui m'ont dit que les enfants nés pendant cette guerre affichent des symptômes clairs de détresse post-traumatique. Les adultes sont touchés de façon différente, mais aussi de façon intense. S'il n'y a pas de services de soins de santé mentale adéquats et soutenus, nous croyons que les efforts déployés par le Canada ici en matière d'éducation et d'emploi seront fondamentalement minés dès le départ. Je sais qu'on vous a souvent recommandé d'investir dans des programmes de santé mentale jusqu'ici, mais je suis d'avis qu'on ne le dira jamais assez.

Au Liban, en Turquie et — en effet — ailleurs où nous travaillons, nous voyons que les écoles et les programmes d'emploi — des services utilisés par la plupart des réfugiés — peuvent jouer un rôle clé pour ce qui est d'offrir à toute la famille des services sécuritaires et confidentiels qui préservent la dignité. C'est particulièrement vrai quand les éducateurs et le personnel ont reçu une formation à cet égard. Je connais bien certains des programmes offerts par nos conseils scolaires — même si je ne suis certainement pas une experte dans ce domaine — et j'aimerais que ceux-ci soient intégrés dans les programmes d'études post-secondaires, les programmes de préparation à l'emploi et les programmes d'éducation de la petite enfance, et ailleurs si ce n'est déjà fait. En outre, des initiatives complémentaires et coordonnées à l'étranger et au Canada pourraient aider les gens à faire la transition d'un contexte à l'autre. Bien entendu, de tels programmes ne peuvent être vraiment efficaces que s'ils sont financés et offerts en tant que services permanents sur de nombreuses années, et non quelques mois.

Un grand nombre de réfugiés choisissent le Canada comme pays d'accueil précisément parce qu'ils ont espoir d'y trouver un meilleur avenir pour eux-mêmes et pour leurs enfants, chose inimaginable dans les pays avoisinants où ils habitent présentement. Il est évident qu'ils vivront les mêmes frustrations s'ils arrivent au Canada seulement pour vivre des difficultés similaires. La formation et les cours de langue sont plus efficaces lorsqu'ils sont liés à des occasions concrètes et garanties d'obtenir un emploi où la dignité reste intacte. L'IDRF demeure optimiste et croit qu'un grand nombre d'entreprises verront une augmentation de la demande pour la maîtrise de la langue arabe. Nous espérons aussi que les programmes travailleront avec les employeurs potentiels à créer des mesures incitatives et à sensibiliser les employeurs aux emplois qu'ils peuvent offrir aux réfugiés ainsi qu'à la façon dont ils peuvent se restructurer pour soutenir le perfectionnement des compétences des réfugiés.

Personne ne sait ce que c'est d'être un réfugié au Canada, sauf les réfugiés eux-mêmes. L'un des programmes de l'IDRF au Canada vise une collaboration étroite avec six conseils scolaires de la région du Grand Toronto afin de tirer parti d'un modèle de tutorat par les pairs afin de favoriser des milieux scolaires inclusifs et faire la promotion du leadership chez les jeunes. Outre le perfectionnement des compétences et le soutien interpersonnel que ce genre de programme fournit incontestablement, les programmes de pairs affichent un énorme potentiel pour ce qui est d'aider les réfugiés — les adultes comme les jeunes — à assumer des rôles de leadership dans la collectivité, autant dans l'espace public qu'à l'école. Un programme adroitement conçu, mené par des réfugiés et adapté à leurs besoins et à leurs priorités pourrait procurer des retombées positives au chapitre de la vie au Canada, de l'estime de soi et de bien-être en général.

Pour ce qui est de la réinstallation, l'IDRF a travaillé en étroite collaboration avec ses amis de l'Afghan Women's Organization, excellent organisme d'établissement et signataire d'entente de parrainage de Toronto et de la région du Grand Toronto. On met en oeuvre ce modèle de partenariat entre ONG locales et internationales partout dans le monde. Ce modèle a fait ses preuves, et nous recommandons à d'autres organisations d'y songer.

Nous avons établi ce partenariat en réaction directe à la pression exercée sur les ressources des organismes d'établissement, en particulier en ce qui concerne la liaison avec des groupes de parrainage par le secteur privé. Je suis certaine que vous avez vu dans vos circonscriptions, comme nous l'avons constaté chez nos donateurs, que les Canadiens sont tellement désireux d'aider qu'ils ont parfois été frustrés de ne pas pouvoir en faire davantage, plus rapidement. Nous avons également remarqué que les groupes de parrainage étaient parfois submergés et déroutés par les responsabilités liées à leur fonction, et ce, même s'ils avaient participé à des programmes de formation. Nous savons que ces programmes existent — nous aiguillons des personnes vers ceux-ci —, mais les renseignements sont parfois donnés de façon stagnante, sous forme d'exposés magistraux. Les groupes ont encore des questions, et cela met beaucoup de pression sur les organismes d'établissement. Un programme d'orientation communautaire dynamique et amélioré dans le cadre duquel la rétroaction va dans les deux sens pourrait aider à mieux préparer les Canadiens. Dans ce domaine aussi, nous sommes d'avis que le mentorat par les pairs serait d'une valeur inestimable.

À l'IDRF, nous avons mis en communication des personnes dont les familles sont arrivées avec d'autres qui attendent toujours leur famille. Cela a permis de réduire l'anxiété ainsi que la charge de travail tout en augmentant le réseautage et l'échange sur les compétences, car les Canadiens veulent trouver des façons d'aider pendant qu'ils attendent.

• (1225)

Dans tous les cas, les organisations de petite et de moyenne taille, les groupes confessionnels et les réseaux informels, tant en personne qu'en ligne, ont un rôle clé à jouer, et je crois qu'on pourrait améliorer leur mobilisation et leurs ressources afin de surveiller et de soutenir ces groupes.

J'aimerais terminer avec la courte histoire d'une rencontre que j'ai eue à Istanbul, en mars, qui revêt une plus grande importance pour moi aujourd'hui à la lumière de l'horrible attaque qui s'y est produite tôt ce matin. Je rencontrais les intervenants d'un organisme local qui fournit des cours d'appoint aux enfants réfugiés syriens, et lorsque je leur ai dit que j'étais Canadienne, un jeune homme m'a dit: « Le Canada est un pays magnifique. Vous avez été si accueillants avec les Syriens, et nous en sommes très reconnaissants. Nombre de Syriens sont heureux d'aller au Canada. Merci pour tout ce que vous faites. »

J'ai été profondément touchée de savoir quelle réputation avait mon pays pour cet homme, et je suis honorée de partager cette histoire avec vous.

Je sais qu'à l'IDRF, nous voyons cela comme une confirmation du travail qui est en train de se faire et comme un appel à en faire encore davantage. Ici et à l'étranger, nous continuerons de faire ce que nous pouvons pour dépasser les attentes élevées relatives au Canada qu'ont les réfugiés syriens et — espérons-le — tous les réfugiés.

Merci.

Le président: Merci, madame Ferne.

Monsieur Sarai, vous avez sept minutes.

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Je veux vous remercier tous, particulièrement madame Tan. Options Community Services se trouve dans mon comté et, de fait, un de ses bureaux exerce ses activités au-dessus du mien. Je vous souhaite la bienvenue — vous qui témoignez depuis Vancouver —, et je souhaite la bienvenue à Mme Ferne et au Dr Daud.

Je suis très enthousiasmé non seulement par ce que j'ai entendu de vous trois ici aujourd'hui, mais aussi par les propos des précédents témoins. Nous avons rencontré des membres de la délégation autrichienne, mais je crois que nous sommes un des seuls pays au monde où l'enthousiasme des Canadiens d'accepter des réfugiés surpasse le nombre de réfugiés que nous sommes prêts à accueillir. Tout le monde pensait que nous ne serions pas en mesure d'atteindre les cibles ou se demandait comment nous les accueillerions. Le problème le plus frustrant que nous avons tient aux gens qui figurent sur des listes d'attente pour recevoir des réfugiés, et ils ne sont pas en mesure de les recevoir assez rapidement. C'est un beau problème à avoir.

Madame Tan, je crois comprendre que votre source de frustration ou votre besoin actuellement est le besoin de financement supplémentaire afin d'aider à la coordination des bénévoles. Ce que j'entends — et vous pouvez me corriger si je me trompe — c'est qu'il y a beaucoup de bénévoles qui veulent prêter main-forte, mais qu'il vous faut davantage d'aide financière pour les coordonner. N'est-ce pas?

• (1230)

Mme Khim Tan: Oui, et merci de me poser la question.

Je peux dire sans me tromper que je ne parle pas seulement au nom d'Options Community Services. Je sais que de nombreux organismes d'établissement utilisent habituellement des bénévoles. Cela fait partie de la façon dont nous offrons des programmes aux nouveaux arrivants, mais en raison du nombre accru de nouveaux arrivants syriens et des besoins immédiats que nous constatons, il y a une limite au temps que notre personnel peut consacrer à la gestion de l'afflux de bénévoles.

Comme vous l'avez dit, même s'il s'agit d'un beau problème, nous voulons nous assurer que nous pouvons obtenir le soutien d'autant de bénévoles que possible pour que leur enthousiasme ne s'émeusse pas.

Encore une fois, la réponse est oui. Options Community Services, de même que d'autres organismes que je connais, est très limité par le temps que peut consacrer son personnel à la gestion de l'afflux de bénévoles. Nombre d'entre nous ont un courriel ou un numéro de téléphone spécial réservé à la réception de toutes ces offres de bénévoles, et il y a une limite au nombre de réponses et d'offres que nous pouvons traiter au quotidien.

M. Randeep Sarai: Vous avez mentionné qu'IRCC avait affirmé qu'il augmentait le financement pour les cours d'ALS et le programme CLIC, et c'est ce que vous attendez. Avez-vous présenté une proposition concernant ces cours de langue informels, les cours de conversation? Y a-t-il eu une proposition pour donner ce type de cours de langue anglaise?

Mme Khim Tan: Je vous remercie de me poser la question.

Nous savons effectivement qu'IRCC travaille d'arrache-pied pour augmenter l'apprentissage officiel de langues dans le cadre du CLIC. Nous avons communiqué avec IRCC, et avec les sources de financement à court terme pour les réfugiés syriens, nous avons été en mesure d'augmenter nos cercles de conversation du mieux que nous pouvons.

Encore une fois, je crois qu'il y a nombre d'aspects que nous pouvons améliorer en multipliant ces types de cercles de conversation. Je dirais que nous essayons vraiment de ne pas utiliser un programme universel: les cercles sont adaptés aux besoins particuliers des jeunes, des enfants, des femmes et des hommes.

Nous avons beaucoup d'idées, assez de bénévoles — de merveilleux éducateurs à la retraite qui ont répondu à l'appel —, mais nous manquons de financement pour créer plus d'endroits. Je crois qu'un des nombreux aspects que les gens ne comprennent peut-être pas est que, même si nous avons des bénévoles qui offrent leurs services gratuitement, beaucoup d'organismes n'ont pas le financement pour acquérir plus d'endroits pour tenir ces activités.

La réponse très courte est oui, nous avons communiqué avec IRCC. Il est parvenu à offrir du financement à court terme. Encore une fois, nous essayons aussi de lui faire comprendre que le financement à court terme est une bonne chose, bien sûr, mais que le financement à long terme pour soutenir ces activités est vraiment important pendant que les nouveaux arrivants attendent pour suivre des cours de langue officiels.

M. Randeep Sarai: Merci.

Madame Ferne, vous avez affirmé que l'état de stress post-traumatique est un gros problème, que nous devons intervenir à ce chapitre. Croyez-vous que le programme fédéral de santé qui a maintenant été rétabli, lequel procure aux réfugiés un accès prolongé aux soins de santé, est utile à cet égard, ou pensez-vous qu'il y a toujours des lacunes pour ce qui est de leur fournir les soins de santé dont ils ont besoin lorsqu'ils arrivent?

Mme Jessica Ferne: Bien que je ne sois pas une experte de la disponibilité des services de santé, je dirais que toute possibilité d'élargir l'accès aux services de santé pour les réfugiés est cruciale. Selon notre expérience et celle de nos organismes partenaires, il est difficile pour tout le monde d'apprendre à s'y retrouver dans le système de santé. Certainement, lorsque nous travaillons à l'étranger, une des choses que nous cherchons toujours à faire est de trouver des façons d'intégrer, s'il y a lieu, des services de santé mentale dans les services existants auxquels les collectivités ont accès. C'est pour rendre la situation plus confidentielle et plus discrète, afin d'être en mesure de trouver des façons d'établir des liens avec les gens dans des endroits plus accessibles et plus sûrs. Je crois, absolument, qu'il est crucial d'offrir des services de santé et de les rendre le plus accessible possible et d'en informer les gens. Mais j'avancerais aussi que, au besoin, il y a peut-être possibilité d'intégrer une sensibilisation à l'égard des services offerts et de la façon d'y accéder aux autres services essentiels que de nombreux réfugiés doivent obtenir d'abord ou vont utiliser d'abord. C'est une excellente manière de mettre en contact les gens avec ces programmes.

• (1235)

M. Randeep Sarai: Merci.

Docteur Daud, à la lumière de votre exposé, il semble que vous ayez très bien relevé la plupart des défis. Vous semblez avoir un excellent taux de réussite pour ce qui est d'héberger tout le monde et de leur trouver un emploi.

Vous constatez que les travailleurs non qualifiés trouvent en réalité un emploi plus rapidement que ceux qui ont un métier ou qui possèdent des compétences. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur cet enjeu? Comment pouvons-nous améliorer leur capacité de s'intégrer plus rapidement?

Dr Aslam Daud: Les professionnels, par exemple les ingénieurs et les médecins — nous avons deux ou trois ingénieurs qui sont arrivés au pays — ont de la difficulté à se trouver un emploi lorsqu'ils n'ont pas d'expérience au Canada. Je crois qu'il serait utile de créer un programme dans le cadre duquel ces travailleurs seraient invités à bénéficier d'un mentorat au sein d'une organisation ou un financement spécial serait consenti pour leur procurer un emploi.

Non qualifiés ou...

Le président: Vous avez 10 secondes, docteur Daud.

Dr Aslam Daud: D'accord.

Le président: Merci.

[Français]

Madame Boucher, vous avez la parole pour sept minutes.

[Traduction]

Mme Sylvie Boucher (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, PCC): Je vais poser une question en français. Vous aurez peut-être besoin de l'interprétation.

[Français]

Bonjour à tous. Merci d'être ici.

Je ne suis pas une habituée du Comité, mais le sujet est franchement intéressant.

Madame Ferne, vous avez beaucoup parlé des enfants. Nous savons que les réfugiés, selon qu'ils sont des adultes ou des enfants, vivent la situation différemment lorsqu'ils arrivent ici, au Canada. Il y a deux réfugiés syriens récemment installés à Boischatel, dans ma circonscription, qui ne parlent ni le français ni l'anglais. Cela pose donc un problème.

Certains des enfants qui nous arrivent n'ont pas fréquenté l'école depuis longtemps. Quel est le défi de les placer dans un environnement scolaire où ils se sentent en sécurité? Ils n'étaient pas en sécurité dans leur pays. Le Canada est un pays très sécuritaire, mais comment se fait l'adaptation pour les enfants? Est-ce différent de ce que vivent les adultes?

[Traduction]

Mme Jessica Ferne: Nous parlons d'une génération d'enfants qui ont vécu ce conflit au cours des six dernières années. Il y a des enfants qui n'ont connu que ce conflit, lorsqu'on parle de très jeunes enfants. Ensuite, nous avons les enfants plus âgés, dont l'éducation de même que les perspectives d'avenir ont été sérieusement perturbées. Je crois que de nombreux jeunes en particulier éprouvent un fort sentiment de frustration et ont aussi subi de graves traumatismes. Comme vous l'avez dit, ils arrivent dans notre système scolaire et, même s'il y a beaucoup de possibilités ici pour eux, il peut s'avérer très difficile de s'intégrer et de s'y retrouver.

Pour moi, je crois que ce qui est absolument vital, en premier lieu, c'est de reconnaître que les jeunes ont besoin d'un endroit réservé pour eux. Ils ont besoin d'un endroit destiné aux jeunes qui vise leurs besoins particuliers. Les jeunes feront face à toutes sortes de défis à l'école, au travail et dans le cadre de leurs relations personnelles et en raison des besoins uniques en matière de santé des jeunes, lesquels sont différents de ceux des enfants et des adultes. Nous reconnaissons cela dans le cadre des services sociaux que nous et nos partenaires fournissons.

Selon moi, la clé est l'intégration et la prestation de services spécialisés qui reconnaissent que les jeunes réfugiés auront des besoins particuliers à l'égard de tous ces différents aspects. Ils ont besoin d'un endroit sûr réservé pour eux où ils peuvent parler leur propre langue afin d'être en mesure de se sentir à l'aise pour parler de ces enjeux.

J'ajouterais aussi que nous savons que ces jeunes auront une foi, des croyances et des expériences différentes et qu'il faudra présenter beaucoup d'information de manière sûre et respectueuse de ces facteurs. Encore une fois, les réseaux de pairs sont une excellente façon d'exploiter cela et aussi d'exploiter l'important bassin de bénévoles que nous avons chez les jeunes Canadiens et les jeunes réfugiés qui veulent vraiment trouver une façon concrète de participer. Bien souvent, rien ne se compare au fait de parler à un pair, à une personne qui sait ce qu'on vit ou qui peut faire preuve d'empathie d'une certaine manière. Lorsque c'est possible, un soutien pour ces types de programmes peut s'avérer très utile.

• (1240)

[Français]

Mme Sylvie Boucher: On parle souvent de l'apport du fédéral, mais dans vos collectivités, dans vos provinces respectives, recevez-vous de l'aide du gouvernement provincial pour l'intégration des réfugiés syriens? Le fédéral fait sa part, mais la province doit aussi faire la sienne. Y a-t-il un dialogue en cours avec les différents gouvernements provinciaux pour faciliter l'intégration des réfugiés?

[Traduction]

Mme Jessica Ferne: Je ne sais pas si je suis la mieux placée pour parler du dialogue avec les provinces, parce que notre travail ici a toujours soutenu les services d'établissement existants et des agences SEP. Nous soutenons leur travail, comme nous le faisons à l'étranger.

Je sais qu'ils doivent consacrer une grande partie de leur temps à la communication et à la négociation constantes. L'information change tout le temps. Nous sommes intervenus auprès de certains de nos partenaires afin d'aider à alléger le fardeau imposé à leur personnel pour qu'ils puissent consacrer ces ressources à la gestion de ces communications, et nous pouvons prendre en charge certaines des responsabilités touchant, par exemple, le travail avec les groupes de parrainage. Cela nous a permis de prendre conscience de ce fardeau incroyable qui accapare les ressources de ces groupes. Ils ont beaucoup de choses à faire, et nous sommes heureux de prêter main-forte et d'alléger quelque peu ce fardeau. Nous reconnaissons qu'il s'agit d'un énorme fardeau.

[Français]

Mme Sylvie Boucher: D'accord.

C'est bien.

Le président: Merci.

[Traduction]

Madame Kwan, vous avez sept minutes.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous les témoins.

Madame Tan, vous avez mentionné que les services d'Options Community Services visaient principalement les réfugiés qui s'établissaient à Surrey et à Delta et dans les environs. Vous n'avez pas parlé du problème du logement et du coût élevé de celui-ci. Je sais que dans la vallée du bas Fraser, il y a beaucoup de réfugiés syriens, particulièrement des RPG, qui sont allés à Surrey et à Delta et ailleurs en raison du manque de logements abordables. Même s'ils peuvent s'établir à Surrey ou à Delta, ils manquent souvent de place, en fait. La taille de leur famille va bien au-delà de ce que le logement peut accueillir, et ensuite, vu le montant de l'aide sociale qu'ils touchent, le logement constitue une somme importante...

Je me demande si vous pourriez expliquer plus en détail l'enjeu du logement et nous dire ce que vous en pensez.

Mme Khim Tan: Merci, madame Kwan. Je crois que tout ce que vous avez dit est vrai.

À titre d'exemple, lorsque le premier groupe de réfugiés est arrivé à Vancouver, nombre d'entre eux ont été hébergés dans un logement temporaire dans la région de Vancouver. De nombreux hôtels les ont logés. De nombreux mois après leur arrivée, ils ne pouvaient toujours pas trouver un logement. Ensuite, on a choisi 30 familles pour qu'elles aillent s'installer à Surrey, encore dans une situation de logement temporaire. Il y avait un énorme hôtel. Nous pouvions les accueillir.

Trente familles y ont séjourné pendant plus d'un mois, et trois organismes — c'est-à-dire Options Community Services, S.U.C.C.E. S.S. et DIVERSEcity Community Resources Society — tous des fournisseurs de services d'établissement d'envergure ont été chargés d'aider les familles à trouver un logement. Cela a pris un certain temps. Comme vous l'avez dit, il y avait beaucoup de familles nombreuses.

Les logements à l'est de Vancouver — à Surrey — sont moins chers, mais toujours très chers proportionnellement au soutien

financier que les familles reçoivent, comme vous l'avez dit vous-même. Le logement requiert la majeure partie de l'allocation. Quoi qu'il en soit, nous avons mis du temps, mais de nombreux échanges avec des propriétaires d'immeuble nous ont permis de leur trouver un logement.

Un autre défi tient aux attentes des réfugiés, au manque d'information et au manque de faits. Il nous a fallu du temps pour expliquer la situation du logement dans le Grand Vancouver et aussi à Surrey. Il nous a fallu du temps pour leur trouver un logement. Nous en avons effectivement trouvé à Surrey pour la majorité d'entre eux. Quelques familles n'ont pas pu se trouver un logement. Elles ont été retournées à Vancouver, à l'Immigrant Services Society of British Columbia. Il s'agit du fournisseur de services du PAR.

J'aimerais être d'accord avec vous, dans la mesure où... Lorsque nous cherchions des logements, il était très difficile d'en trouver qui étaient abordables à Surrey, et nous avons aussi essayé de travailler avec nos homologues de Langley et d'ailleurs pour en trouver, effectivement.

Mme Jenny Kwan: Je me demande si je peux vous interrompre. Dans un avenir proche, de nombreux réfugiés atteindront leur 13^e mois ici. Il y a certains logements où le propriétaire a prévu des dispositions spéciales. Que se passe-t-il au 13^e mois? C'est maintenant ma principale préoccupation concernant la façon dont ils vont survivre avec les ressources limitées qu'ils ont, particulièrement dans un contexte où ils ne peuvent pas même s'inscrire à un cours d'anglais langue seconde. Les perspectives d'emploi sont sévèrement limitées par cela.

● (1245)

Mme Khim Tan: Je suis d'accord. Je devrais peut-être aussi dire que, lorsque nous les faisons passer d'un logement temporaire — c'est-à-dire de l'hôtel — au logement permanent — à savoir un appartement, situé au sous-sol ou pas —, je crois que, dans l'esprit des réfugiés — et aussi dans le nôtre, en tant que fournisseurs de services —, il s'agit encore de logements temporaires, en raison de la question de la viabilité à long terme des taux de location, comme vous l'avez dit. En réalité, nombre d'entre eux se contentent en quelque sorte de la taille du logement qu'on leur a trouvé. Certainement, dans leur esprit, c'est toujours temporaire jusqu'à ce qu'ils trouvent un endroit où s'établir de manière permanente.

Mme Jenny Kwan: Appuieriez-vous l'appel à la création d'un programme national de logement abordable non pas uniquement pour les réfugiés syriens, mais aussi pour les autres?

Mme Khim Tan: Absolument.

Quant aux fournisseurs de services d'établissement, je dois souligner que, bien sûr, nous essayons de répondre aux besoins immédiats, mais, encore une fois, nous faisons notre part pour ce qui est de militer en faveur de stratégies nationales en matière de logement et aussi de trouver un logis à un nombre croissant de réfugiés. Comme vous l'avez dit vous-même, nombre d'entre eux auront besoin d'un bon moment avant de devenir indépendants et d'être en mesure de pouvoir se payer un logement.

Mme Jenny Kwan: C'est la même chose concernant la question de la pauvreté. Il a été soulevé à de nombreuses occasions par d'autres témoins lors d'autres séances. Les gens ont vraiment de la difficulté à survivre avec leurs prestations de soutien du revenu, et ce, indépendamment du fait qu'il s'agisse de réfugiés syriens ou d'autres personnes qui bénéficient d'un soutien du revenu au pays.

Serez-vous alors en faveur de l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et, peut-être, de la tenue par le ministre d'une réunion avec ses homologues provinciaux et territoriaux afin d'aborder cet enjeu?

Mme Khim Tan: La réponse est oui.

Je veux dire que ce que nous essayons de faire, dans l'immédiat, c'est d'apporter de l'aide, car les réfugiés savent que l'année passera vite. Nous faisons tout notre possible pour les aider à établir un budget et à survivre avec le peu qu'ils ont, parce qu'ils devront survivre avec le peu qu'ils ont pendant une bonne période.

Mme Jenny Kwan: Dans le même ordre d'idées, concernant les cours de langue, vous avez mentionné le problème des cours de conversation, particulièrement pour les femmes, pour éviter qu'elles ne demeurent enfermées chez elles: elles sont incapables de suivre un cours en raison de l'absence de services de garde. Même pour le long terme, pour les cours officiels, constatez-vous qu'il y a aussi de très longues listes d'attente? C'est ce qu'ont affirmé d'autres témoins que nous avons entendus la semaine passée, et nous avons reçu un réfugié syrien qui est arrivé ici depuis 13 mois et qui n'a toujours pas pu s'inscrire à un cours.

Mme Khim Tan: En raison du manque de CLIC, c'est-à-dire les cours de langue pour les immigrants au Canada, il y a des listes d'attente partout. Peu importe la ville, il y a une liste d'attente. Une partie du défi de placer les réfugiés syriens — surtout les femmes avec enfants — est qu'il y a non seulement un manque de CLIC, mais aussi un manque de CLIC assortis de services de garde, alors il y a un obstacle supplémentaire à cet égard.

Encore une fois, je reviens au fait que pendant que nous attendons — et je sais que les gens d'IRCC ont dit qu'ils font vraiment de leur mieux pour aller le plus vite possible —, nous voyons les réfugiés régulièrement, et je crois toujours que le délai pour l'offre de cours informels pourrait être plus court.

Mme Jenny Kwan: J'ai 10 secondes, alors ce sera une petite question.

Avez-vous finalement eu une augmentation du financement pour les CLIC?

Mme Khim Tan: Certains organismes en ont eu une, mais pas assez rapidement pour éliminer les listes d'attente.

Le président: Merci.

Monsieur Ehsassi, vous avez sept minutes.

M. Ali Ehsassi: Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps avec M. Shaun Chen.

J'aimerais remercier les témoins. Évidemment, tous nos témoins ont une connaissance de première main des défis, et nous leur sommes reconnaissants de leurs commentaires.

Ma première question est pour M. Daud de Humanity First.

Merci infiniment pour votre exposé exhaustif. Je l'ai devant moi. Il y avait une section en particulier reliée aux besoins médicaux. Vous dites ici que seule une poignée de personnes ont des besoins médicaux particuliers. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

Dr Aslam Daud: Oui. Nous avons seulement trois ou quatre personnes avec des besoins médicaux spéciaux. Une d'elles était frappée d'une invalidité permanente et avait certaines affections qui exigeaient des soins urgents. Nous avons pu les fournir grâce au PFSI, par l'intermédiaire de notre groupe de médecins. Il y en a eu deux ou trois autres qui sont tombés malades en raison de divers problèmes de santé personnels qui ont aussi été pris en charge, alors

nous n'avons fait face à aucun défi pour ce qui est de fournir ces soins médicaux.

• (1250)

M. Ali Ehsassi: Merci beaucoup de votre réponse.

Ma deuxième question est pour Mme Ferne.

Évidemment, par le passé, j'ai eu la possibilité de tirer parti de l'expertise de votre organisation et de la vôtre, alors je vous suis éternellement reconnaissant à cet égard. Je reconnais que vous faites beaucoup de travail extraordinaire sur le terrain au Liban et en Turquie, et je crois savoir qu'un des défis dans ces deux pays tient au fait que de nombreux enfants réfugiés n'ont pas accès à des possibilités d'éducation.

Après avoir examiné les activités de l'IDRF, je crois comprendre qu'elle est active sur le terrain là-bas, alors je me demandais si vous pourriez nous expliquer si les 240 millions de dollars d'aide au développement consentis par le gouvernement du Canada ou les 650 millions de dollars que nous fournissons en aide humanitaire se sont avérés utiles, puis nous dire comment vous faites pour offrir des possibilités d'éducation aux enfants réfugiés au Liban et en Turquie.

Mme Jessica Ferne: Bien que l'IDRF n'ait pas reçu d'argent du gouvernement — notre organisme n'a pas touché de financement à cette fin —, je sais que nombre de nos collègues ont fait et continuent de faire un travail exceptionnel, car nous avons eu l'occasion de le voir.

Quant à ma propre organisation, le soutien de l'IDRF vient d'un bassin de donateurs très engagés. Nous sommes une fière organisation fondée sur la foi musulmane, mais nous sommes très attachés à la diversité. Les projets et les partenariats que nous entreprenons, et tout le travail que nous faisons à l'étranger — le Liban et la Turquie n'y font pas exception —, reposent toujours sur la collaboration avec des organisations locales établies dans ces collectivités.

Une des collectivités avec lesquelles nous travaillons aussi en étroite collaboration est la communauté de réfugiés palestiniens, qui ont été déplacés en Syrie, puis déplacés de nouveau au Liban. Bien souvent, ils vivent à l'extérieur des zones où se trouvent les réfugiés syriens ou les communautés libanaises pauvres. Nous tentons d'élargir la portée du travail que nous faisons avec les réfugiés et les personnes déplacées partout dans ces pays, en travaillant toujours en partenariat direct et dirigé par des organisations locales qui font ce travail.

Une des choses que nous voyons là-bas est qu'avec beaucoup de programmes — parce qu'ils ne peuvent pas être reliés efficacement aux programmes nationaux existants, ou parce que ces programmes ont des restrictions concernant la capacité des jeunes de se trouver un emploi lorsqu'ils obtiendront leur diplôme — il y a un véritable sentiment d'impuissance et de frustration chez beaucoup de jeunes concernant le fait de terminer leur éducation, de savoir où cela les mènera, où ils l'utiliseront et où ils iront. De nombreux services en ont plein les bras à cet égard ou s'attachent aux symptômes de stress, que j'ai mentionnés.

De même, une chose que je n'ai pas mentionnée est le fait que nous travaillons de plus en plus avec des programmes scolaires qui s'occupent d'enfants ayant des handicaps physiques et mentaux dans ces régions. Encore une fois, lorsque les ressources sont limitées, ces enfants sont souvent les derniers à accéder à ces programmes.

Nous travaillons depuis toujours à financer ces organisations locales et le travail qu'elles font pour essayer de susciter un espoir chez les jeunes en leur montrant que l'éducation qu'ils reçoivent a de la valeur, et, bien sûr, un espoir qu'un jour, ils seront en mesure de l'utiliser pour entamer la carrière de leur choix.

M. Ali Ehsassi: Il me reste deux minutes pour M. Chen.

Le président: Oui, deux minutes et demie.

M. Shaun Chen (Scarborough-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je sais qu'aujourd'hui, le site Web du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés signale qu'il y a 4 844 762 réfugiés syriens enregistrés et que plus du quart d'entre eux sont des enfants âgés de moins de 18 ans.

Vous avez parlé de certains des défis auxquels les jeunes font face, j'aimerais me concentrer sur un enjeu multidimensionnel particulier. Les réfugiés ont du mal à s'installer et, en général, à accéder à des services de santé, y compris des services de santé mentale, mais en plus de cela, les problèmes auxquels ils font face dans les régions d'où ils viennent sont très graves. Ces enfants, des millions d'entre eux, ont été forcés de quitter l'école. Ils comportent un risque plus élevé d'être exploités ou violentés. Certains d'entre eux, comme nous l'avons entendu de la part de témoins aujourd'hui, sont victimes d'esclavage sexuel.

Connaissez-vous des services ou des programmes offerts actuellement au Canada qui peuvent relever ce défi multidimensionnel particulier, en ce qui concerne ces enfants qui viennent de zones de guerre et de conflit et les types de services de santé mentale dont ils pourraient avoir besoin dans le sillage de ces expériences?

• (1255)

Mme Jessica Ferne: Mes collègues pourront peut-être vous en parler en long et en large, car ils ont beaucoup de relations avec les services locaux.

D'après ce que je vois, nombre de services tentent désespérément de répondre à ces besoins variés. Ils voient des jeunes arriver et essaient d'adapter les services à leurs besoins. Il y a évidemment une demande élevée pour ces types de services.

Je crois aussi qu'il est crucial que ces services soient largement disponibles, qu'il y ait un certain degré d'uniformité, qu'ils soient durables et que les jeunes puissent compter sur eux. Ils utilisent peut-être leur énergie à satisfaire certains besoins immédiats, mais cela ne signifie pas que les jeunes n'auront pas besoin de revenir à ces services 12 mois plus tard ou après. Il faut voir à la disponibilité de ces services.

Il faut aussi s'assurer que les gens savent où les services se trouvent et comment les obtenir. J'apprends constamment que du travail formidable se fait dans nos propres collectivités, de choses dont j'ignorais complètement l'existence et vers lesquelles je peux aiguiller les gens. C'est comme ça que les gens apprennent l'existence de ces services et que nous aiguillons les jeunes vers ceux-ci.

Encore une fois, c'est pourquoi je dis que, selon moi, la santé, l'éducation et l'emploi sont très interreliés, et qu'il est crucial de faire en sorte que les gens, les fournisseurs de services et les éducateurs connaissent l'existence de ces services.

Le président: Merci, madame Ferne.

Monsieur Saroya, vous avez cinq minutes.

M. Bob Saroya: Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins qui font tous de l'excellent travail. Continuez comme ça.

D'abord, monsieur le président, je vais remercier le Dr Aslam Daud. Il s'est occupé de nombreux organismes de bienfaisance. Un des organismes dont il s'occupe s'affaire à trouver un logement aux sans-abri. Une fois par année, je travaille avec 360°kids, et j'ai fini par aller chez lui alors qu'il faisait -29 °C. Je suis un homme âgé et mes pieds étaient enflés, et il était debout devant la porte à souhaiter la bienvenue aux gens.

Merci. Continuez votre excellent travail. Je vous suis très reconnaissant pour votre travail de terrain.

Ma question s'adresse au Dr Aslam Daud ou à quiconque veut y répondre.

On a récemment fixé un plafond sur le nombre de demandes de parrainage privé. Croyez-vous qu'il s'agit d'un changement positif ou négatif? Êtes-vous pour ou contre l'établissement d'un plafond à l'égard du nombre de demandes de parrainage?

Dr Aslam Daud: En tant que signataire d'une entente de parrainage privé et participant à un parrainage privé, je dirai qu'un plafond est un grand défi pour nous.

Par contre, je comprends aussi les défis liés à l'obtention du droit d'établissement et le fait qu'il doit y avoir assez de ressources. La solution n'est pas de fixer ou non un plafond. La solution est d'augmenter la capacité des bureaux d'immigration sur le terrain afin qu'ils puissent traiter le dossier.

Il doit y avoir un équilibre. Si on baisse le plafond, alors le traitement est rapide, mais peu de gens entrent au pays. Si on retire le plafond et que le processus est ouvert, il y aura beaucoup plus de demandes, et le traitement sera lent. Nous avons la solution provisoire d'augmenter le plafond, ce que je désire effectivement, mais la solution permanente est l'augmentation de la capacité des bureaux des visas du ministère de l'Immigration.

M. Bob Saroya: Croyez-vous qu'il serait utile pour des organisations comme la vôtre de pouvoir faire entrer plus de gens par comparaison à quelqu'un d'autre?

Dr Aslam Daud: Absolument.

En tant que programme de parrainage privé, nous travaillons ardemment au processus de parrainage. Nous connaissons les réfugiés. Nous exerçons la diligence raisonnable et sommes en mesure de choisir les personnes les plus vulnérables, celles qui ont le plus besoin de nos services et celles qui ont des liens avec le Canada. De cette manière, nous effectuons beaucoup de travail de base qui est utile à IRCC. C'est une question d'avoir la capacité accrue de traiter ces dossiers.

M. Bob Saroya: Avez-vous été témoin de cas de rupture de l'engagement de parrainage où le répondant privé avait accueilli les personnes? Qui peut remplir sa promesse du côté privé?

Dr Aslam Daud: La rupture d'engagement de parrainage est peu fréquente dans la communauté des SEP. La raison est que soit la personne a un lien familial, soit les organisations sont déjà bien placées pour assurer le parrainage. Il serait rare de voir une rupture d'engagement de parrainage. Cela se produirait seulement dans certaines situations particulières, par exemple, s'il y a une migration secondaire ou si la demande est beaucoup plus compliquée que ce qu'indiquait l'information fournie. Dans cette situation, c'est possible, mais je n'ai pas eu connaissance de ruptures d'engagement de parrainage.

M. Bob Saroya: Tout le monde peut répondre à cette question.

Quels sont les principaux défis auxquels les réfugiés font face quand ils font la transition vers leur nouvelle vie au Canada? Quels sont les principaux défis que les organismes de soutien à l'établissement doivent relever pour satisfaire les besoins des réfugiés?

Dr Aslam Daud: Le plus grand défi est de leur trouver un emploi.

Nous recommandons la création d'un programme. Lorsque nous acceptons des réfugiés, nous ouvrons notre coeur. Il devrait y avoir un type de modèle où nous fournissons un programme de trois mois, de six mois ou d'un an, lequel est financé afin que les réfugiés vivent l'expérience canadienne, et ces programmes sont simplifiés. Les réfugiés deviendront bientôt des contribuables. Il s'agit d'un investissement dans l'avenir. Au lieu de les rendre dépendants au 13^e mois, nous pourrions faire un investissement au début afin de favoriser leur réussite.

• (1300)

M. Bob Saroya: Si je peux revenir à Vancouver, le plus grand défi que nous avons entendu à l'égard de la région de Surrey-Vancouver concernait les CLIC, car les gens attendaient 13 mois et n'avaient

toujours pas la chance de s'inscrire aux cours. S'ils ne peuvent pas apprendre la langue, ils ne pourront donc pas se trouver un emploi. Avez-vous quelque chose à ajouter à cela?

Mme Khim Tan: Je crois que nous pouvons les aider de plusieurs façons, et je vais répéter quelque chose qui a été mentionné ce matin.

Nous pensons aux types de cours de langue qui sont importants pour lier l'apprentissage de la langue aux possibilités d'emploi. Je crois que nous devons aussi composer avec la difficulté de travailler avec tous les différents homologues. Il y a un intervenant qui s'occupe des cours de langue qui travaille avec des intervenants en emploi et qui travaillent avec un intervenant en matière d'établissement, alors qu'il y a une approche intégrée pour les servir et les aider.

Le président: Merci, madame Tan.

J'aimerais remercier tous les témoins pour le travail formidable qu'ils font et tous les commentaires qu'ils ont fournis au Comité.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>